



Photo AFP

## Une conférence ouvrière, le 17 janvier prochain, à Paris

Ce mardi 4 novembre, le Premier ministre, Manuel Valls, installe un « comité de suivi des aides publiques aux entreprises ». Par le pacte de responsabilité, le gouvernement donne aux patrons 41 milliards d'euros et coupe 50 milliards dans toutes les « dépenses publiques » ! Et ce serait « pour l'emploi » ? Au même moment, le gouvernement organise la liquidation de la SNCM, main dans la main avec le patron de Veolia !

Comment combattre cette politique ? 195 militants de toutes tendances viennent de lancer un appel (lire page 4) :

« Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates... agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le "pacte de responsabilité" qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental ? »

Pour mener ce débat, ils proposent d'organiser, à Paris, une conférence nationale le 17 janvier prochain.

■ Y. L.

# Hollande, deux ans et demi après...

Yan Legoff

## Hollande se targuait de "changer la méthode par laquelle les réformes sont réalisées"

**J**eudi 6 novembre marquera la mi-mandat de François Hollande, un président qui avait mis au centre de son programme l'association des organisations syndicales à la mise en œuvre de sa politique. Après une « gestion chaotique et désordonnée des relations sociales » sous Sarkozy, Hollande se faisait fort de « changer la méthode par laquelle les réformes sont réalisées » (1) et de « donner une place essentielle au dialogue social dans la conduite des réformes » (2).

## Des "réformes" ?

### De brutales contre-réformes, oui !

Quelles « réformes » ? Le pacte de responsabilité (41 milliards d'euros donnés aux patrons, et 50 milliards d'euros de coupes d'ici à 2017 dans les administrations, les collectivités locales, la Sécurité sociale). Et avant cela :

- la « réforme » des retraites (passage à 43 annuités de cotisations d'ici à 2035) ;
- la loi transposant l'accord national interprofessionnel (ANI) « sur la compétitivité et la sécurisation des parcours professionnels » (accélérant les procédures de licenciement et ouvrant la voie à des accords d'entreprise baissant les salaires et augmentant le temps de travail) ;
- la ratification du traité européen de super-austérité (le TSCG)...

On pourrait allonger la liste. Des entreprises entières ont aussi été restructurées,

liquidées (PSA, à Aulnay, Goodyear, à Amiens, les abattoirs Gad, en Bretagne, etc.).

## Le refus de la CGT et de la CGT-FO

A chaque fois, Hollande et ses ministres ont voulu associer les organisations syndicales à leurs décisions pro-patronales. La CFDT a toujours répondu présente. Mais la CGT et la CGT-Force ouvrière, avec la FSU et Solidaires, malgré ces pressions, ont refusé, pour finalement décider de quitter, en juillet dernier, la troisième « conférence sociale » du quinquennat. C'est la raison principale de l'usure accélérée des gouvernements Hollande successifs, et de la crise qui saisit le régime tout entier.

Résultat : François Hollande, résume l'AFP, est le président « le plus impopulaire de la Ve République », « plus seul que jamais », « en butte à la colère des Français et à la déception mêlée de rancœur de son propre camp ».

A droite, à « gauche », on scrute avec angoisse les convulsions du climat social et politique.

## Un gouvernement isolé

« Le sol bouge, tremble même », s'alarme le chroniqueur politique du journal patronal *Les Echos* (3 novembre), après les fractures apparues dans la majorité et dans la droite à la suite de la mort d'un jeune de 21 ans, dimanche 26 octobre, dans l'explosion d'une grenade offensive lancée par les gardes mobiles lors d'une manifestation contre la construction du barrage de Sivens, dans le Tarn.

Un jeune manifestant tué par les « forces de l'ordre » et sous un gouvernement de « gauche » ! Un gouvernement qui n'a cessé d'envoyer les CRS contre les usines occupées, contre des manifestations de tra-



Photo AFP  
**"Je pense que nous risquons une explosion sociale et je ne vois pas comment nous allons passer les trente mois qui nous séparent de la prochaine élection présidentielle comme ça, sans qu'il n'arrive rien"**

**Le député centriste Jean-Christophe Lagarde, sur France Info, le 31 octobre**

vailleurs licenciés devant le siège des entreprises. Un gouvernement isolé qui s'appuie sur les forces de répression !

## "Le pays est inflammable", s'alarment les patrons

L'éditorialiste poursuit, conscient que le pays est dans une situation où tout peut basculer à tout moment : « *Le pays est inflammable. Un mot mal compris, une réforme, un projet de développement et c'est toute une corporation qui peut se mettre en branle. Et bloquer le pays.* »

A la radio, le 31 octobre, le député centriste Jean-Christophe Lagarde, candidat à la présidence de son parti (l'UDI), est tout aussi explicite : « *Je pense que nous risquons une explosion sociale et je ne vois pas comment nous allons passer les trente mois qui nous séparent de la prochaine élection présidentielle comme ça, sans qu'il n'arrive rien. J'en ai le sentiment, j'espère me tromper, mais cette résignation et cette exaspération, cela peut donner une révolte ou une révolution.* »

Et, répondant aux propositions du Premier ministre, Manuel Valls, de réaliser une sorte de parti des « réformes », mêlant gauche et droite (3), le député ajoute : « *Le problème est qu'il n'a ni la base politique, ni la base sociale pour le faire. (...) Manuel Valls nous invite à venir vivre dans une maison commune dont il est le seul habitant.* »

(1) Interview au journal *Le Monde*, 14 juin 2011.  
 (2) Communiqué du premier Conseil des ministres du gouvernement Hollande-Ayrault, 23 mai 2012.  
 (3) Jean-Pierre Mignard, président de la « Haute Autorité » du PS (responsable de l'organisation des primaires), proche de François Hollande, a aussi appelé à former une « coalition », estimant que « *droite et gauche ne peuvent plus régler les problèmes l'une sans l'autre* » (propos recueillis par *Le Figaro*, 3 novembre 2014).



# Indignation, colère des travailleurs de la SNCM



Photo AFP

**D**epuis deux jours, tout s'accélère : annonce du dépôt de bilan lors du comité d'entreprise du 3 novembre. Audience houleuse entre Olivier Diehl (le P-DG) et près de 150 marins. L'Europe exige le paiement des 400 millions d'euros « d'aides publiques illégales ». Transdev exige le remboursement des 103 millions de prêts et les 14 millions de Veolia. Cessation de paiement, redressement judiciaire, vente aux enchères des actifs de la compagnie, repreneurs...  
 Déjà sont connues des informations précises sur les projets pour les salariés : plan social pour les 1 500 salariés, les 400 sous contrat à durée déterminée ; 300 à 500 saisonniers touchés. Fort impact chez les sous-traitants : 1 200 à Marseille et 800 en Corse sont directement menacés.  
 Indignation, colère, refus chez les marins et leurs organisations qui s'expriment dans les discussions : « L'Etat est majoritaire avec ses parts dans la Caisse

des dépôts. Ce sont l'Etat et l'Europe qui ont tué la SNCM ; et les actionnaires, avec Veolia qui empoche les 3 milliards pour l'eau à Marseille avec nos impôts et qui jette les marins à la rue ! Pourquoi la SNCM n'a pas porté plainte contre Corsica ?... »  
 Le journal *La Marseillaise*, qui s'interroge, pose la question : « Va-t-on les laisser faire ? Est-il trop tard pour les en empêcher ? La formidable résistance des marins et des salariés de la compagnie prouve le contraire... »  
 Les précédentes grandes grèves de la SNCF, d'Air France, des marins posent la question : peuvent-ils gagner seuls ? Ne faut-il pas organiser concrètement cette légitime défense des marins et de leurs organisations, et de tous ceux qui n'acceptent pas cette démolition organisée par l'Etat, le gouvernement, l'Union européenne et les patrons ?  
 Telles sont les questions que nous aborderons dans notre prochain numéro.

Correspondant ■

## En bref...

### Un nouveau cheval de Troie contre le statut des fonctionnaires de l'Etat

Le gouvernement vient de présenter aux organisations syndicales de la fonction publique une circulaire relative au nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP : « Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. » Les fonctionnaires de l'Etat perçoivent comme rémunération un traitement « de base » et des primes ou indemnités. La part du régime indemnitaire peut varier de 8 % du total de la rémunération à plus de 50 % selon les cas. Le nouveau dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), qui vise à remplacer les primes existantes. Dès lors, l'IFSE évolue suivant le poste occupé, et sa nature peut varier, à la baisse comme à la hausse. En clair, il s'agit de balayer tout rapport au grade, définissant la qualification, et à l'ancienneté. Peut s'y ajouter un complément indemnitaire annuel. Présenté comme un bonus supplémentaire, il serait basé sur l'engagement et la manière de servir de l'agent, sur la réalisation d'objectifs préalablement fixés. En clair, c'est la rémunération à la performance individuelle.

■ Correspondant

## ÉDITORIAL

### Tenir... jusqu'à quand ?

Daniel Gluckstein  
 Secrétaire national du POI

**J**amais président, clé de voûte des institutions de la V<sup>e</sup> République, n'avait fait l'objet d'un tel rejet à mi-mandat. Rejet nourri par l'effondrement social et économique auquel conduit sa politique. Au point que nombre d'experts prédisent un processus de « japonification » de l'Europe et de la France, à l'image des vingt années de « croissance négative » que le Japon vient de traverser.

C'est à l'aube de ce désastre annoncé que se multiplient les hypothèses sur ce que Hollande va faire de la deuxième moitié de son mandat. Une seule chose semble compter pour lui : tenir.

Un proche de Hollande, Mignard, recommande la formation immédiate d'un gouvernement de coalition gauche-droite autour de la défense de l'euro. Hollande lui-même, selon *Le Figaro*, envisagerait une réforme électorale introduisant la proportionnelle pour les élections législatives.

S'agit-il d'assurer une représentation plus équitable des formations politiques ? D'aucune manière. Rappelons-le : nous sommes dans la V<sup>e</sup> République, un régime où le président concentre entre ses mains tous les pouvoirs et où le Parlement est une Assemblée croupion aux ordres du président. Rappelons aussi que nous sommes dans le carcan de l'Union européenne : 90 % des lois votées à l'Assemblée nationale ne sont que transposition des directives européennes.

En réalité, il s'agit là d'une manœuvre, une de plus : une éventuelle refonte du système électoral pourrait, selon *Le Figaro*, précéder une dissolution, laquelle rendrait possible « toutes les combinaisons ». « Toutes les combinaisons » ? Pour quoi faire ? Pour garantir que continueront à s'appliquer les plans destructeurs dictés par l'Union européenne et le Fonds monétaire international ? Pour continuer à tailler en pièces la Sécurité sociale et les droits ouvriers ? Pour continuer à privatiser et déréglementer à tour de bras ?

Voilà à quoi réfléchissent ceux qui, au sommet du pays, le précipitent vers la ruine et le désastre !

De cela, deux conclusions peuvent être tirées.

La première : pour couper court à la marche au désastre annoncé, il revient au mouvement ouvrier de rompre tout lien avec le gouvernement Hollande-Valls. Au-delà, il lui reviendra de briser le carcan des institutions de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne, puisque celles-ci ont pour seule fonction d'assurer la continuité des plans du capital.

La deuxième : qu'on ne vienne pas dire aux travailleurs qu'en réalisant leur action de classe unie contre le gouvernement, son pacte de responsabilité et ses contre-réformes, ils ouvriraient la voie à la droite et à l'extrême droite. Ce gouvernement est son propre fossoyeur. Surtout, il s'apprête à entrer dans l'histoire comme le fossoyeur de toutes les conquêtes de 1945, à commencer par la Sécurité sociale ; et aussi comme le fossoyeur de tous les éléments de démocratie politique arrachés depuis plus de deux siècles, à commencer par la République une et indivisible, les communes et les départements.

Ce gouvernement a une cible : la classe ouvrière et la démocratie.

Les travailleurs sont en état de légitime défense.

Aucun chantage ne saurait justifier que la classe ouvrière et ses organisations soient détournées du combat légitime pour bloquer le gouvernement et sa politique. C'est par cette voie que s'imposera une rupture effective mettant à l'ordre du jour la reconquête de la démocratie et des droits ouvriers détruits.

# Union européenne : crise au sommet

Rejetées par les travailleurs et les peuples, déstabilisées par les intérêts divergents des gouvernements, les institutions de l'Union européenne ne savent plus à quel saint se vouer.

## La BCE jugée par la Cour de justice de l'Union européenne !

**"M**a conviction est que cette Commission sera la Commission de la dernière chance. » C'est Jean-Claude Juncker, le nouveau président de la Commission de Bruxelles, entrée en vigueur ce 1<sup>er</sup> novembre, qui s'exprimait ainsi, le 22 octobre dernier, devant les députés européens.  
 C'est peu dire, en effet. L'Union européenne est en crise, toutes ses institutions. La Grande-Bretagne refuse de payer la rallonge au budget de l'Union européenne qu'on exige d'elle, sous menace de sanction. Mais l'Allemagne elle-même, première économie du continent, est à l'origine d'une incroyable affaire. Imaginez : sur initiative de la Cour constitutionnelle allemande, la Banque centrale européenne (BCE) se retrouve sous le coup d'une procédure de la Cour de justice de l'Union européenne !  
 Sans entrer dans les détails, voici l'affaire : la Cour allemande considère que le programme de rachat illimité d'obligations d'Etat (des titres de créances émis par les gouvernements pour payer leur dette) par la BCE est contraire aux traités européens. Ce programme avait été annoncé par la BCE au plus fort de la crise, mais il n'a jamais été mis en œuvre. Il n'empêche, il pourrait l'être demain, et en cas de dévaluation de ces obligations, c'est la BCE qui supporterait les pertes, et qui se retournerait alors vers les banques centrales nationales pour les financer. Or la Cour constitutionnelle allemande considère que le Parlement allemand (le Bundestag) est le seul habilité à autoriser une dépense...  
 Y. L. ■

Photo AFP



Jean-Claude Juncker (à gauche), le nouveau président de la Commission de Bruxelles : « Cette Commission est la Commission de la dernière chance. »  
 David Cameron (à droite), le Premier ministre britannique.

## David Cameron refuse de payer la rallonge budgétaire demandée par Bruxelles

**B**ruelles demande au Royaume-Uni une rallonge budgétaire à hauteur de 2,1 milliards d'euros. David Cameron, le Premier ministre britannique, a réitéré son refus de payer devant le Parlement britannique : « Le Royaume-Uni ne paiera pas les 2 milliards d'euros à quiconque le 1<sup>er</sup> décembre et nous rejetons le montant de ce paiement. Nous allons nous battre par tous les moyens possibles », a-t-il ainsi déclaré.  
 Si la facture britannique a été alourdie, c'est en raison de la prise en compte de secteurs d'activité supplémentaires dans le calcul du PIB par l'Office national de la statistique britannique (ONS) : dorénavant, les activités caritatives, de même que la prostitution, sont prises en compte dans l'évaluation de la richesse nationale. Au total, le changement de méthodologie a ajouté quelque 94 milliards d'euros au revenu national brut du Royaume-Uni en 2014.  
 « Si on demande de nouvelles négociations, on ouvre une boîte de Pandore », a déclaré le commissaire européen au Budget, Jacek Dominik. Et de menacer le pays de sanctions : « Si le Royaume-Uni ne verse pas sa contribution le 1<sup>er</sup> décembre, la Commission européenne (...) commencera à imposer des amendes », a-t-il poursuivi.  
 Une réunion d'urgence des ministres des Finances de l'Union européenne a été convoquée pour le 7 novembre prochain.  
 Marie STAGLIANO ■



# Appel

**Hollande-Valls ont décidé de mettre en œuvre sans délai et avec une brutalité extrême, le programme présenté en 2007 par Denis Kessler (alors vice-président du Medef) : « La liste des réformes ?, disait-il, c'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »**

**H**ollande-Valls ont décidé, pour se conformer aux diktats du Medef, de l'Union européenne, et plus généralement du capital financier, de passer en force, au mépris des protestations qui s'élèvent dans les rangs de leur propre majorité ; ils le font de façon provocatrice, en ignorant l'avertissement constitué par la sortie de la CGT, de la CGT-FO, suivies par FSU et Solidaires, de la conférence sociale qui avait en réalité provoqué le changement de gouvernement.

Et faute de pouvoir s'appuyer sur cette conférence sociale, ils annoncent qu'ils auront recours, chaque fois que cela sera nécessaire, aux dispositions les plus antidémocratiques des institutions de la V<sup>e</sup> République : les ordonnances — maniant comme moyen de chantage la menace de la dissolution.

Tout doit y passer... toutes les conquêtes sociales arrachées depuis 1945 : la Sécurité sociale, l'assurance chômage, le Code du travail, les statuts de la fonction publique, les hôpitaux publics, l'Education nationale, l'organisation territoriale de la République...

Brandissant le chantage à la faillite imminente du pays, ils tentent une nouvelle fois d'associer les confédérations syndicales au « pacte de responsabilité » et de les inscrire dans la déclinaison de leur programme de destruction sans précédent.

Jusqu'où croient-ils pouvoir aller dans la mise en œuvre de cette forme de néocorporatisme ?

**Ils voudraient réussir à user, émietter, pour la disloquer, la résistance qui s'est manifestée avec**

**force dans la grève de la SNCF, dans celle des marins de la SNCM...**

Ils voudraient faire passer ce qu'ils n'ont pas réussi à imposer lors de la conférence sociale et faire que les confédérations syndicales mettent, segment après segment, le doigt dans l'engrenage du pacte de responsabilité.

**Une discussion se mène dans le mouvement ouvrier sur la question des institutions, de leur réforme, d'une Constituante, d'une VI<sup>e</sup> République..., y compris sur une véritable représentation politique de la classe ouvrière.**

N'est-on pas en droit de s'interroger sur le premier pas qu'il faudrait franchir pour ouvrir une voie capable de sortir de l'impasse dans laquelle le pays est entraîné sous la conduite de tous les partis institutionnels, de droite ou de gauche ?

Toute la situation, dans son inévitable diversité, produite par la brutalité des coups portés dans tous les domaines essentiels de la vie des travailleurs, ne se concentre-t-elle pas en priorité dans la question suivante :

comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates... agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le « pacte de responsabilité » qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental ?

**En effet, nous savons que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire.**

C'est pour discuter de ce qu'il est immédiatement possible d'entreprendre sur tous ces sujets que nous lançons cet appel.

Sur toutes ces questions, nous nous sommes forgé, les uns et les autres dans le passé, des réponses parfois différentes, mais **il est nécessaire et urgent d'en débattre.**

C'est pourquoi, dans le respect des engagements et des convictions de chacun, nous proposons d'organiser une large conférence pour l'unité, la résistance, pour la défense des intérêts des travailleurs, pour la démocratie.

Parmi les initiateurs de cet appel, des militants qui avaient été les organisateurs, autour de ces mêmes questions, d'une conférence de militants ouvriers convoquée à Paris le 26 novembre 2011 (1).

**Patrick HÉBERT, Claude JENET, Jean MARKUN, Bruno RICQUE, Alain ROQUES, Bernard SAAS**

(1) Appel lancé par 160 militants ouvriers et élus appartenant à diverses organisations syndicales et politiques. Contresigné par 2 500 militants, cet appel débouche sur une conférence le 26 novembre 2011. Les 413 militants réunis adoptent un texte : « Il revient au mouvement ouvrier de s'unir au-delà des divergences compréhensibles pour bloquer cette logique infernale qui voit la "dictature de la dette" menacer toutes les conquêtes, l'indépendance des organisations ouvrières et donc ce qui constitue les fondements mêmes de la démocratie. »

Le comité de liaison constitué à l'issue de cette conférence participe, en mars 2013, à une conférence ouvrière européenne à Tarragone (Etat espagnol) pour « débattre librement dans un objectif unique : contribuer, de façon coordonnée, dans chacun de nos pays, à lever les obstacles qui se dressent contre la réalisation de l'unité. Pour abroger les plans assassins de l'Union européenne et ses traités. Contre la dictature de la troïka. »

Le 1<sup>er</sup> décembre 2012, le 30 novembre 2013, puis le 14 juin 2014, trois nouvelles conférences, représentant toujours plus de militants, concluaient à la nécessité de « renforcer l'axe de la résistance ».

## 195 premiers signataires s'associent publiquement à cet appel

Vincent ADAMI, conseiller municipal (25) ; Omar AÏT-BACHIR, syndicaliste cheminot (75) ; Hubert AÏT-LARBI (81) ; Jean-Marc ALLOUCHE, syndicaliste hospitalier (91) ; José ALVAREZ, syndicaliste construction (75) ; Maria ALVES, syndicaliste métallurgie (39) ; Michaël AOUIZERAT, syndicaliste postier (75) ; Claire AURELIEN, syndicaliste territorial (47) ; Alain BABIN, syndicaliste Crédit agricole (79) ; Jean-Louis BAINVELZWEIG, syndicaliste culture (75) ; Yves BARBARANT, militant syndical, laïque et associatif (75) ; Alain BARBIER, syndicaliste enseignement supérieur (75) ; Ludovic BASLY, syndicaliste (06) ; Jean-Pierre BATAIS, syndicaliste métallurgie (78) ; Jacques BELLET, syndicaliste postier (74) ; Hakim BELLOUZ, syndicaliste pétrochimie (69) ; Gilles BELNY, syndicaliste (75) ; Dominique BELTRAND, syndicaliste commerce (13) ; Georges BENIS, syndicaliste postier (33) ; Bernard BERGER, syndicaliste enseignant (76) ; Cendrine BERGER, syndicaliste enseignement supérieur (75) ; Claude BERNEZ, conseiller délégué (25) ; Damien BEROUJON, syndicaliste territorial (69) ; Alain BERTHOU, syndicaliste Sécurité sociale (78) ; Pierre BESSE, syndicaliste cheminot (75) ; Cédric BEZIADE, syndicaliste Sécurité sociale (13) ; Franck BEZIADE, syndicaliste Sécurité sociale (13) ; Maryline BILLY, syndicaliste santé au travail (79) ; Alec BIZIEN, professeur au Collège de médecine (91) ; Erick BLAISE, syndicaliste Défense, militant associatif (33) ; Gilles BODINEAU, instituteur (70) ; Christiane BOEUF, syndicaliste Recherche (63) ; Gilles BOILLON, adjoint au maire de Montenois (25) ; Jean-Michel BONHEUR, syndicaliste postier (75) ; Pierre-Yves BOUDER, adjoint au maire de Nerville-la-Forêt (95) ; Patrick BOULO, syndicaliste santé (35) ; Evelyne BOURGEOIS, syndicaliste hospitalier (76) ; Ludovic BOUVIER, syndicaliste métallurgie (59) ; Thierry BRION, syndicaliste La Poste (38) ; Bruno CAILLETEAU, syndicaliste, élu municipal (44) ; Myriam CAMUSSO, syndicaliste territoriale (69) ; Jean-Dominique CAPOCCI, syndicaliste et artiste (75) ; Annick CARLIER, syndicaliste enseignante (62) ; Claude CHABERT, syndicaliste action sociale (42) ; Victoria CHAKARIAN-BAVAGE, conseillère municipale de Mézy-sur-Seine (78) ; Stéphane CHATEL, syndicaliste cheminot (95) ; Samia CHETIBI, syndicaliste Sécurité sociale (74) ; Hubert COHEN BOULAKIA, syndicaliste (75) ; Alain COLLARD, syndicaliste action sociale (74) ; Jean-Marc CONSTANTIN, syndicaliste Douanes (73) ; Jules COTTE, syndicaliste Equipement (13) ; Michel CUOMO, syndicaliste médecine du travail (34) ; Carlos DA COSTA, syndicaliste cheminot (02) ; Patrick DELAIGUE, conducteur de travaux (17) ; Jean DELARUE, conseiller municipal des Mureaux (78) ; Gérard DELEVE, syndicaliste cheminot (75) ; Jacques DELON, médecin syndicaliste (69) ; Bernard DESGRE, syndicaliste La Poste (40) ; Xavier DIONY, syndicaliste cheminot (93) ; Dorothée DIRKELESSIAN, syndicaliste audiovisuel (92) ; Xavier DOINEAU, syndicaliste mutualité (49) ; Florence DONERTAS, syndicaliste cheminot (17) ; Aline DOTTO, syndicaliste (38) ; François DUBREUIL, syndicaliste enseignant (17) ; Isabelle DUCROT, syndicaliste hospitalière (39) ; Dominique DUPONT, syndicaliste culture (75) ; Francis DURAND, militant syndicaliste La Poste (74) ; Daniel ETIE, psychothérapeute, syndicaliste (17) ; Sylvain EXCOFFON, syndicaliste enseignement supérieur (42) ; Denis EYCHENNE, syndicaliste Equipement (13) ; Jean-Claude FAIVRE, syndicaliste enseignant (04) ; Patrick FAUCOUNNEAU, syndicaliste cheminot (33) ; Agnès FAUGIER, syndicaliste action sociale (42) ; Salah FERKOUNE, syndicaliste industrie chimique (69) ; Daniel FERTE, syndicaliste cheminot (75) ; Ludwig FLORECK, syndicaliste enseignement (04) ; Patrick FORAT, syndicaliste chimie (69) ; Jérémie GALUYS, syndicaliste métallurgie (59) ; Evelyne GARRAUD, syndicaliste travailleurs de l'Etat (83) ; Gabriel GAUDY, syndicaliste (75) ; Daniel GAUTIER, syndicaliste La Poste (75) ; Denis GEOFFROY, syndicaliste santé (51) ; André GERIN, député-maire honoraire de Vénissieux (69) ; Thierry GICQUEL, syndicaliste agroalimentaire, conseiller municipal (44) ; Isabelle GIL, syndicaliste santé privée (69) ; Guy GILLES, syndicaliste (06) ; Frédéric GIRARDOT, adjoint au maire de Montenois (25) ; Jean GIRAUD, syndicaliste interpro (69) ; Jean-Paul GOLESTIN, syndicaliste enseignant (07) ; Alain GOMMERAIS, syndicaliste (83) ; Henri GORGUES, syndicaliste (75) ; François GRASA, syndicaliste cheminot (75) ; Francis GRAU, syndicaliste cheminot (66) ; Christian GREGOIRE, syndicaliste service de santé au travail (14) ; David GRILLET, syndicaliste cheminot (05) ; Daniel KUZNIWICZ, syndicaliste cheminot (60) ; Christian LAFAGE, conseiller municipal (14) ; Jean-Noël LAHOZ, syndicaliste (91) ; Patrick LAME, syndicaliste cheminot (60) ; Denis LANGLET, syndicaliste métallurgie (78) ; Michel LAURENT, syndicaliste postier (75) ; Cédric LEBLOND, syndicaliste cheminot (75) ; Roger LEMAIRE, syndicaliste cheminot (59) ; Luc LESTRADE, syndicaliste Finances publiques (40) ; Pascale LETOMBE, syndicaliste hospitalier (25) ; Pascal LEZAT, syndicaliste Sécurité sociale (31) ; Véronique LION, syndicaliste météo (31) ; Didier LITAUD, syndicaliste assurances (83) ; Marc LOMBART, syndicaliste La Poste (62) ; Armelle LORIER, syndicaliste, consultante en diagnostic économique et social (75) ; Antonio LOUREIRO, syndicaliste fonction publique (43) ; Jean-Pierre LUCAS, syndicaliste nettoyage (35) ; Nora MABROUKI SOUDANI, syndicaliste construction (78) ; Marc PIPEAU, syndicaliste culture (75) ; Christophe PRAT, syndicaliste cheminot (75) ; François PRENEAU, syndicaliste, ancien adjoint au maire de Nantes (44) ; Michel RAYNAUD, syndicaliste (36) ; Gérard REIX, syndicaliste enseignement (78) ; Jean-Louis REMANDE, syndicaliste cheminot (61) ; Fabien RENNETEAU, syndicaliste (74) ; Daniel REPOUX, syndicaliste santé (51) ; Norbert RIMET, syndicaliste interpro (69) ; Sébastien RIMPAULT, syndicaliste cheminot (75) ; Emmanuelle RIO, syndicaliste enseignante (16) ; Philippe ROBILLARD, syndicaliste métallurgie (74) ; Henri ROCHAS, syndicaliste cheminot (73) ; Jean-Claude ROUJEAU, médecin (94) ; Michel SABATIER, syndicaliste (07) ; Sofiane SAIDI, syndicaliste docker (83) ; Dominique SAINT ARAILLE, syndicaliste AFPA (33) ; Jean-Pierre SAUGER, syndicaliste EDF (13) ; Sylvie SCAPPATICCI, syndicaliste santé (69) ; Jean-Marc SCHIAPPA, militant laïque (75) ; Arsène SCHMITT, syndicaliste frontalier (57) ; Alain SERRE, syndicaliste retraité (83) ; Jean-Luc SICRE, syndicaliste France Télécom (35) ; Joseph SIGISMONDI, syndicaliste transport (69) ; Julien SIMONI, syndicaliste Direction de la mer (83) ; Stéphane SIMON, syndicaliste cheminot (75) ; Jean-Marc SINQUIN, chantiers navals (56) ; Hervé SOCIER, syndicaliste culture (75) ; Michel SOULIE, syndicaliste hospitalier (38) ; Didier SYLVESTRE, syndicaliste chimie (07) ; André TAISNE, syndicaliste cheminot (75) ; Philippe TERRIEN, métallurgie (35) ; Philippe THUMERELLES, syndicaliste cheminot (75) ; Jean-Marc TIDDA, syndicaliste cheminot (75) ; Pascal TILLARD, syndicaliste Recherche (34) ; Coumba TOURE, responsable d'association (78) ; Sébastien TOURNIER, syndicaliste cheminot (93) ; Aurélien TRIOLAIRE, syndicaliste hospitalier (25) ; Georges UFARTE, syndicaliste cheminot (75) ; Cyrille VENET, syndicaliste hospitalier (38) ; Bertrand VINCENT, syndicaliste (75) ; Evelyne VITTOZ, syndicaliste interpro (69) ; Jean-Luc WIDIEZ, syndicaliste Recherche (17) ; Patrick WIDMER, syndicaliste secteur spatial (31) ; Didier ZARZUELO, syndicaliste La Poste (40).

Pour tout contact : confnatuniteresistance@gmail.com



# Premiers signataires de l'appel des 195

## “Il va falloir dire non, il faut arrêter toutes ces politiques consensuelles”

Entretien avec Claire Aurélien, membre du bureau du syndicat CGT des territoriaux de Lot-et-Garonne

**En tant qu'Atsem (1), tu es confrontée à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. De ton point de vue, quelles en sont les conséquences, à la fois pour les personnels, mais également pour les enfants, les parents ?**

Les Atsem sont encore des agents territoriaux, mais depuis les CDI et CDD qui arrivent dans la fonction publique, on assiste de plus en plus à une contractualisation de la profession.

Dans les tâches qui nous incombent, nous sommes amenées à accompagner les enfants dans les activités et apprentissages consignés par les enseignants, nous devons nous assurer des préparations de matériel nécessaires pour le bon fonctionnement de la classe, être attentives aux apprentissages des enfants en termes d'hygiène, de sécurité et de santé, nous occuper des retours administratifs avec les parents, des cantines et du suivi des cahiers de travail, de l'entretien, de la maintenance des locaux, et rester disponibles aux imprévus d'une journée ! Certaines d'entre nous assurent en plus des surveillances de cantine et travaillent dans le cadre des centres de loisirs associés à l'école et du périscolaire.

Depuis la réforme des rythmes scolaires, dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), c'est une casquette supplémentaire que nous mettons sur la tête : animatrice, avec

des projets pédagogiques à mettre en place pour les groupes d'enfants avec lesquels nous travaillons. Je me retrouve avec vingt-quatre gamins en sport ! J'ai dû exiger que quelqu'un m'accompagne pour que les normes d'encadrement soient respectées. Nous disposons de quarante-cinq minutes chrono pour proposer des activités adaptées aux âges des enfants, instructives, ludiques. Quand ces activités se passent dans le cadre de l'école, c'est déjà court, mais lorsqu'il faut emmener les enfants vers des salles de sport, des

ludothèques, des médiathèques, il ne reste plus que vingt minutes ! Il est où l'intérêt qualitatif, le respect biologique de l'enfant (en particulier pour les maternelles) dans cette course mal organisée ? Avec les mercredis matin ajoutés aux TAP, il n'y a plus un seul moment pour se reposer ni le même temps de scolarité qu'auparavant. J'avais préparé plein d'activités, mais je me suis rendu compte, notamment pour les petits et les moyens, qu'ils n'étaient pas réceptifs.

Il faut savoir par ailleurs qu'au niveau salaire, rien ne change pour notre profession.

Nous travaillons pour 9,53 euros brut l'heure (!) que ce soit pour balayer les classes, pour aider les enseignants, pour rassurer les parents, pour s'occuper des enfants, pour animer des séquences de travail, et pour former sur le terrain de plus en plus de stagiaires.

Le rythme est infernal, certaines de mes collègues dans le département ont une amplitude de onze heures de travail par jour ! Qui dit mieux ?

Quand on parle de qualité de service, elles ont beau avoir la meilleure volonté du monde, dans ces conditions, on peut imaginer qu'elles n'ont pas toujours le temps de tout faire, d'où des dépressions, des maladies... et des accidents du travail. Aucune revalorisation de nos métiers dans le cadre de cette réforme (...).

L'Etat se désengage de ses compétences durement acquises et les délègue sans moyens aux territoires qui n'auront, à terme, qu'une seule possibilité : se désengager, à leur tour, vers le privé. La boucle de la décentralisation sera alors bouclée ! (...)

**Etablis-tu un lien entre cette contre-réforme des rythmes scolaires et le pacte de responsabilité ?**

Bien sûr que le lien existe. L'Etat se désengage à tous les niveaux, les collectivités vont étouffer. A Agen, les Atsem ne font pas des TAP, mais des

garderies améliorées, pour raisons financières. Mais cette crise dont on nous fait payer le prix en nous culpabilisant au maximum, ne pourrait-on pas en faire un boomerang, enfin, en la réexpédiant à ceux qui l'ont créée ?

**Tu fais partie des 195 premiers signataires d'un appel lancé par des militants ouvriers appartenant à différentes organisations, pour la tenue d'une large conférence pour l'unité et la résistance, qui pose la question suivante : « Comment pouvons-nous (...) agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le "pacte de responsabilité" qui concentre la politique de rigueur (...) ? ». Comment envisages-tu la suite ?**

Je pense de plus en plus que, de manière générale, il va falloir dire non, et des non bien tranchés. Il faut arrêter toutes ces politiques consensuelles dans lesquelles on baigne depuis cinquante ans. Au niveau des institutions, de la V<sup>e</sup> République, il va falloir revoir les choses, cela commence à être dépassé. On doit envisager les choses autrement, sinon, on va droit à la catastrophe.

**Cet appel évoque également une discussion sur la nécessité d'« une véritable représentation politique de la classe ouvrière ». Quel est ton point de vue là-dessus ?**

Au niveau représentation de la classe ouvrière, il n'y a plus grand-chose. La notion de classe, on y revient, on se croirait parfois revenu au temps des seigneurs. Il faut maintenir cette référence à la classe ouvrière, c'est nécessaire pour comprendre les choses. Mais il faut aussi y englober d'autres populations qui sont isolées. Je pense notamment aux CDD, aux stagiaires de tout cran, aux précaires dans leur travail. Et puis, il y a tous ceux qui disparaissent des statistiques.

Propos recueillis par notre correspondant ■

(1) Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

## A propos des articles parus dans la presse sur la CGT “CGT, nous ne sommes pas dupes”

T. Paré

Mardi 28 octobre en début d'après-midi, de premières indiscretions sont lâchées : à paraître dans *Le Canard enchaîné* le lendemain, un scoop sur Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT. Mardi, en fin d'après-midi, premiers articles très bien documentés sur les sites Internet de journaux en ligne : *Le Figaro*, *L'Express* et d'autres. Et le soir, premiers débats sur les chaînes de télé.

*Le Canard enchaîné* ne paraît que le mercredi matin.

Dès le matin du mercredi, c'est la déferlante : France Info en boucle toutes les quinze minutes, interviews d'experts ès syndicalisme, articles dans *Le Figaro*, dans *Les Echos*, une nuée de journalistes devant le siège de la CGT, à Montreuil, d'autres assiégeant la Bourse du travail, à Paris... Et dès le milieu de la matinée, une intervention des plus hauts sommets de l'Etat.

Ce n'est plus un fait divers, c'est une campagne.

Une nouvelle affaire dans le marigot nauséabond des révélations qui se succèdent, semaine après semaine : Bygmalion, livre de Trierweiler, soixante députés qui ne paient pas l'impôt... Et maintenant la CGT, un des principaux syndicats ouvriers, embarqué lui aussi dans le bateau du « tous pourris ». Voilà l'objectif. Avec des procédés très en vigueur dans ce genre d'opérations : lettre anonyme à tous les secrétaires de fédération, indiscretions, devis privés datant d'avril 2013 rendus publics...

Nous ne sommes pas dupes. Au-delà de « l'affaire du secrétaire général de la CGT », c'est la CGT qui est visée, et, bien au-delà, tous les syndicats sont dans la ligne de mire.

Déjà, ici et là, fusent de « nouvelles informations » : des militants écoeürés qui rendraient leur carte, le comité fédéral national (CCN) des 4 et 5 novembre qui devrait se transformer en foire d'empoigne parce que des responsables vont demander des comptes, des militants qui s'interrogent sur leur participation aux prochaines élections professionnelles, des demandes de destitution, etc.

Viser un homme pour tenter de déstabiliser une organisation : le procédé n'est pas nouveau. On se souvient qu'en son temps, le regretté et bon vivant Marc

Blondel, secrétaire général de la CGT-FO, était régulièrement fustigé pour ses cigares.

Et d'aboutir ensuite à cette honteuse et monstrueuse « caricature » de Plantu en première page du *Monde*, où il apparaissait avec un brassard à croix gammée de nazi, parce qu'il avait osé refuser d'appeler à voter Jacques Chirac, candidat des capitalistes, contre Jean-Marie Le Pen, autre candidat des capitalistes, pour préserver l'indépendance de son organisation.

Qui a déclenché cette opération contre un syndicat ouvrier au moment où, par déliquescence de nombre de partis politiques, les travailleurs cherchent tout particulièrement à utiliser les organisations syndicales comme appui aux luttes qu'ils mènent quotidiennement pour se défendre ? Comment a-t-elle été montée ?

L'avenir nous le dira peut-être.

Pour l'heure, on serait bien avisé de s'en tenir aux fondamentaux.

Que dans la CGT, des militants, des responsables s'interrogent, critiquent, n'acceptent pas la politique menée par leur direction — ce que l'on peut comprendre dans le cas d'un débat interne et démocratique —, et, par

exemple, dernièrement, cette soudaine rencontre avec la CFDT qui, depuis 1995, a soutenu toutes les contre-réformes et encore hier le pacte de responsabilité, est une chose.

Que les sommets du gouvernement, des médias bien intentionnés, tous partisans de la rigueur, du pacte de responsabilité, de l'Union européenne ; que tous ces défenseurs zélés du patronat, qui, jour après jour, défontent ou appliquent les pires mesures de licenciements, de coupes claires dans les budgets sociaux, détruisent la vie de millions d'hommes et de femmes, qui distribuent généreusement des milliards aux patrons pour grossir leurs dividendes, osent dire qu'« en période de crise, tout le monde doit être exemplaire », voilà qui est une tout autre chose.

On notera d'ailleurs qu'aucun de ces tartuffes prônant l'exemplarité ne s'est ému d'apprendre qu'un « grand capitaine d'industrie » utilisait comme moyen de transport habituel un jet privé à 30 000 euros l'heure ! Pas plus qu'ils ne sont gênés par ces millions d'euros versés mensuellement à ces grands patrons.

Chacun saura faire le tri. Pour notre part, nous ne sommes pas dupes. ■

**“C'est la CGT qui est visée, et, bien au-delà, tous les syndicats sont dans la ligne de mire”**

## Le FN veut des syndicats contrôlés par l'Etat

« Ces syndicats ont trahi la classe ouvrière », a déclaré Florian Philippot, vice-président du Front national, sur France 2 le 29 octobre, en réagissant à « l'affaire Lepaon ».

Et d'exiger que « ces syndicats soient soumis aux mêmes règles de transparence que les partis politiques ».

Allez, hop, sous le contrôle de l'Etat, les syndicats ! Un pas qu'ont franchi tous les régimes autoritaires dans l'histoire, pour museler les travailleurs. Le patronat le plus réactionnaire ne demanderait que cela. Du côté des ouvriers, le FN ? Bas les masques...

■ Y. L.

## En bref...

### Quasi-union nationale au nom de l'antiterrorisme, au risque d'attenter à la présomption d'innocence

S'appuyant sur l'indignation que suscitent les attentats, l'Assemblée nationale a avalisé, le 28 octobre, à la quasi-unanimité, le projet de loi de « lutte contre le terrorisme » (nos informations, dans *Informations ouvrière*, n° 321, semaine du 2 au 8 octobre.) Seuls les écologistes n'ont pas participé à cette union nationale derrière un projet à propos duquel la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a rappelé que « punir un comportement très éloigné en amont de l'infraction pénale redoutée est de nature à porter atteinte à la présomption d'innocence ». Le texte a été soumis à un ultime vote au Sénat le 4 novembre. ■

## EDF

### Les électriciens et gaziers en grève à l'appel des fédérations CGT et FO contre le projet de loi de transition énergétique

Ce mardi 4 novembre, les fédérations CGT et FO des mines et de l'énergie appelaient les électriciens et gaziers à la grève pour dire non au projet de loi de transition énergétique, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 14 octobre dernier.

La grève était bien suivie, selon les fédérations syndicales.

Dans leur appel à la grève, elles dénonçaient notamment le fait que « cette loi entérine la fermeture de 19 tranches nucléaires et le non-renouvellement des tranches thermiques à flamme, la privatisation de l'hydraulique, la régionalisation de la distribution, la

précarisation des activités supports-tertiaires-commerciales ».

Dans plusieurs sites, comme à la centrale thermique EDF de Cordemais (Loire-Atlantique), à la direction informatique et télécom d'EDF, où une assemblée générale avait lieu le lundi 3 novembre, à Nanterre, les syndicats FO et CGT, se saisissant de ce communiqué de leurs fédérations, ont publié des appels communs à la grève exprimant leur volonté de ne pas « laisser passer » la loi qui doit maintenant être examinée, fin décembre ou début janvier, au Sénat. Ils dénoncent le fait que ce projet de loi, « qui entre parfaitement dans le pacte de responsabilité » gouvernemental, « porterait un coup majeur

aux industries électriques et gazières, à notre statut et aux usagers ».

Dans plusieurs autres endroits, des rencontres entre syndicats CGT et FO étaient prévues, comme à Carcassonne (mines et énergie), Béziers-Montpellier, Perpignan (énergie) ; un piquet de grève commun était organisé devant la centrale nucléaire de Cruas, etc.

A signaler également un appel des organisations syndicales CGT, FO, CFDT, CFE-CGC de l'hydraulique. Les fédérations FO et CGT ont convenu de se revoir le 12 novembre et invitent les autres fédérations syndicales à participer à cette interfédérale. ■



## La Poste Après la grève des postiers avec la CGT dans trois bureaux du Cher



**La parole à...**

**Dominique Larduinat,**  
secrétaire départemental  
du syndicat CGT FAPT du Cher

**mer encore plus d'emplois. Avec la sécabilité, c'est ce qui concentre tous les nombreux conflits à la distribution du courrier à La Poste. Une initiative nationale ne s'impose-t-elle pas ?**

C'est l'éternelle question du « qui doit faire quoi ? ».

A mon sens, l'action locale ne doit pas s'opposer à l'action la plus large possible. Nous avons eu, dans le Cher, les plus grandes difficultés à mobiliser au-delà d'Aubigny, voire de la plaque de Vierzon. Cette réalité met un « bémol » sur l'efficacité de l'action, alors que nous savons que chaque bureau sera concerné à plus ou moins long terme.

Evidemment, le manque d'élargissement de cette action, le nombre de grévistes juste majoritaires et la distribution du courrier pendant les cent trente jours ont pesé négativement dans la conduite de cette action.

Il est cependant nécessaire d'œuvrer à la convergence des actions, et nous avons aussi eu des difficultés à gagner la lutte dans la direction opérationnelle territoriale courrier (DOTC) Touraine-Berry, et encore plus dans la région Centre.

Enfin, l'échelon de la fédération peut aider à la prise en compte de la situation et doit évidemment aider à la convergence de l'action.

Celle-ci doit être discutée à tous les niveaux et dans toutes les structures afin de gagner la « maturité » et l'efficacité de l'action.

Pour conclure sur le sujet, nous devons aussi étendre notre force militante, syndiquée (sept adhésions à Aubigny pour l'instant) et gagner en influence par l'investissement et le comportement de chacun d'entre nous.

### Un dernier commentaire ?

Je tiens à remercier tous les camarades ayant participé de près ou de loin à cette action historique.

Le syndicat CGT PTT 28 n'a pas été le dernier, et la solidarité exprimée a permis de gagner sur l'essentiel.

Propos recueillis  
par José NICOL ■

(1) Qu'est-ce que la méridienne ? La direction de La Poste réorganise en permanence les bureaux distributeurs de courrier afin de diminuer les effectifs, et elle cherche à généraliser la pause méridienne.

Le système dit de « la méridienne » consiste à mettre une pause obligatoire, non comptabilisée dans le temps de travail, entre 12 heures et 14 heures. Ce faisant, cela fait sauter la pause réglementaire de vingt minutes qui, elle, est comptée dans le temps de travail. De plus, pour les collègues qui travaillent à la campagne, cette pause méridienne est impossible à prendre car il n'y a aucun endroit où se restaurer. Et La Poste considère que la fin de vacation est ainsi repoussée de quarante-cinq minutes. Ce qui signifie qu'un collègue, même s'il ne prend pas sa pause méridienne, aura beaucoup de mal à faire prendre en compte ses heures supplémentaires

## Télévision

# Le plan social à TF1 et LCI repoussé de six mois

Entretien avec Emmanuel Raoul et Nathalie Laurent, délégués CGT de LCI et TF1



Une manifestation de salariés de la chaîne LCI, le 2 octobre, à Paris.

**A TF1 et LCI, le plan social a donc été suspendu pour six mois. Le scénario de départ bien léché a, sinon volé en éclats, en tout cas subi un sacré coup. Pourriez-vous expliquer comment cela a pu avoir lieu ?**

**E. R. :** Pour la première fois dans l'histoire du groupe TF1 privatisé, la direction n'a pas pu appliquer à la lettre ce qu'elle avait l'intention de faire et qui servait avant tout ses intérêts financiers, à savoir restructurer LCI, supprimer 148 emplois à l'échelle du groupe, faire de grosses économies sur l'info de TF1 et fermer le site d'infos de TF1. Tout le discours de la direction pour justifier ce plan se basait sur le refus du CSA d'attribuer une fréquence gratuite à LCI et sur le fait que cela remettait complètement en cause la capacité de LCI de survivre, et ce dès le 31 décembre.

La direction a volontairement entretenu des écrans de fumée qui ont laissé les salariés dans l'incompréhension ; elle a nourri une forme d'attentisme, mais le rôle de notre syndicat dans ce contexte-là, a été justement d'informer et d'apporter à la connaissance des salariés des données qui sont des réalités économiques et qui, pour le coup, ne sont pas contestables : TF1 est un groupe très largement bénéficiaire, qui dispose d'une très grosse trésorerie ; LCI avait toujours été déficitaire et, au fond, les déficits, qui étaient présentés comme nous condamnant, étaient en fait acceptables à l'échelle de ce groupe très puissant.

En rappelant aux salariés toutes ces informations et que, dans toutes nos économies de marché libérales, ce sont les patrons qui décident des orientations de leur entreprise et non pas les autorités de tutelle administratives indépendantes comme le CSA, a permis de mener une

bataille d'information qui a amené les salariés à prendre progressivement conscience qu'il y avait effectivement un enfumage, une manipulation de la direction.

Cela s'est passé en plusieurs étapes. Les salariés se sont investis dans le combat et dans le fait de répondre à la direction, point après point. Ainsi, il y a eu

ce très important vote des salariés de LCI : 132 sur 152 ont rejeté le projet éditorial de LCI 2015 de la direction.

Et, sur les 20 qui restaient, il y en avait 15 sans opinion. Donc il n'y en a eu que 5, sur 152, pour approuver le plan de la direction. Ça, ça a été un des éléments qui a perturbé le programme prévu par la direction.

Il y a eu d'autres éléments, comme ce service, non concerné par le PSE (« plan de sauvegarde de l'emploi » — NDLR), dont deux tiers des effectifs ont fait une lettre signée de leur nom pour dire à la direction : votre projet, on n'en veut pas, on préfère quitter l'entreprise plutôt que d'être embarqués dans ce projet. Il y a eu comme cela toute une série d'éléments où les salariés n'ont pas voulu s'en laisser compter par la direction et lui ont de plus en plus mis des bâtons dans les roues.

**N. L. :** Moi, je voulais juste revenir un petit peu en arrière. Il y avait la direction qui disait : il faut ce PSE, etc. Il y avait aussi les autres syndicats qui marchaient dans la combine. Il n'y a que nous, à la CGT, qui, dès le départ, avons dit non.

Au début, on a eu du mal à se faire entendre des salariés, mais on a continué à faire des tracts, à faire des réunions, à proposer systématiquement des assemblées générales en disant que tous les syndicats doivent y être. Et ce discours a fait que les salariés ont demandé l'intersyndicale, et l'ont demandée haut et fort. Cette information dont tu parles, ce sont nos tracts et nos dialogues dans les services.

Ainsi, il y a eu une première assemblée générale à l'initiative des autres syndicats, qu'ils n'ont pas voulu appeler assemblée générale d'ailleurs, mais « réunion d'information ».

Dans cette assemblée générale, il y avait 300 personnes. Donc des gens de LCI et des gens de TF1 qui se sentaient concernés. C'était au bout d'un mois,

de trois, quatre tracts où on informait les gens. Et là-dessus, Emmanuel, ton intervention a été la seule applaudie. Certes, on n'a pas pu avoir de vote contre les licenciements, mais ça a fait son chemin dans la tête des gens, et on pense que c'est ce qui a fait que certains ont proposé ensuite un vote à tous les salariés de LCI contre le projet. C'est le vote dont tu parlais tout à l'heure qui a été organisé contre la direction.

**E. R. :** Nous, le rôle qu'on a joué là-dedans, comme CGT, c'était d'être une

**“Notre apport là-dedans a été de dire : non, d'autres choses sont possibles, on peut déjà commencer par refuser ce PSE”**

voie discordante dans un concert à une voix, celui tenu par les autres syndicats qui reprenaient les arguments de la direction.

Au départ, les syndicats majoritaires se faisaient forts, uniquement, d'obtenir les meilleures conditions de licenciements ou le meilleur

accompagnement social dans le cadre du PSE, et nous, notre apport là-dedans a été de dire : non, d'autres choses sont possibles, on peut déjà commencer par refuser ce PSE ; notre rôle aussi d'organisation syndicale pourrait être de refuser de s'asseoir à la table des négociations, parce que ce PSE est contestable sur la simple base économique. C'est-à-dire que TF1 est un groupe très largement bénéficiaire, etc.

Et en soulignant qu'il n'y avait pas qu'une seule voie possible, on a pu aider les salariés à se dire qu'effectivement, il n'y avait pas qu'une seule voie possible et qu'on pouvait peut-être prendre des chemins alternatifs.

Nous avons rappelé que LCI avait toujours perdu de l'argent, que TF1 envisageait de perdre encore plus d'argent si on allait sur la TNT gratuite, et que donc, au fond, il n'y avait aucune urgence à restructurer au 31 décembre. Et on sait, cela a été confirmé par la suite par le Conseil d'Etat et par la direction du groupe TF1, que ce qu'on écrivait à longueur de tract, c'était tout simplement la réalité économique, que le groupe pouvait se permettre de perdre encore quelques millions d'euros pour un maintien de l'activité et de tous les emplois en attendant de pouvoir à nouveau présenter un dossier au CSA. ■

### Qu'est-ce qui a soudé les collègues pendant ces cent trente jours ?

La gestion du conflit a été capitale. Avant le conflit, trois réunions de personnels ont eu lieu après le travail pour décider des orientations et des revendications à porter. C'est à ce moment là que nous avons vu que l'action serait majoritaire et que le personnel était déterminé.

Dès le début du conflit, nous avons occupé les grévistes autant que possible, nous étions présents évidemment tous les matins au plus tôt en remontant le moral, avec des moments de convivialité, et des assemblées générales clôturaient chaque journée. Je ne peux pas évoquer tous les moments de fraternité et autres raisons du ciment, voire du béton, qui ont lié pour longtemps les grévistes.

### La direction veut imposer la méridienne dans tous les bureaux de France pour flexibiliser et suppri-



Lors d'une manifestation pendant la grève.



## Chronique

## POLITIQUE

Etre constructif ?  
Comment ?

Gérard Schivardi

Voici un dialogue qui a eu lieu à l'issue du rassemblement du 28 octobre, à l'appel de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), devant le Sénat.

Un premier élu explique : « C'était bien ce rassemblement, on a fait entendre notre différence. Maintenant, il faut voir les choses en face, nous retrousser les manches et passer aux propositions concrètes. On n'a pas le choix, dire non ne suffit pas. »

Un autre élu lui répond : « J'ai toujours préféré être constructif, mais je ne peux oublier ce qui s'est passé dans mon département. Nous avons construit une proposition responsable pour organiser la coopération intercommunale ! En regroupant trois communautés de communes, 24 communes et 23 000 habitants, sur un espace pertinent, notre projet était à la fois exigeant, sincère et réaliste ; il comportait l'exigence de la vraie coopération intercommunale au service d'un projet de territoire qui voulait contribuer aussi à un projet de société.

Mais l'objectif obsessionnel imposé à tout prix était de grossir la communauté d'agglomération, au mépris de la démocratie, mais aussi du bon sens ! La façon hypocrite et responsable a été méprisée préfigurée ce "rouleau compresseur contre-réformiste" qui s'exprime aujourd'hui pour mettre à mal notre système institutionnel et le pacte républicain dans lequel il s'inscrit.

Faire des propositions : vivement que l'on puisse le faire ! Mais cela n'aura de sens que lorsque les principes de démocratie, de solidarités responsables et d'humanisme, que l'on défend, constitueront la colonne vertébrale de ces propositions. Ces principes sont contenus dans notre pacte républicain, et nous avons l'exigence de les faire vivre ! Nous devons donc continuer de nous opposer aux forces qui veulent les balayer. Et je pense que notre combat est encore plus nécessaire aujourd'hui dans le contexte de crise globale que nous vivons ! Je suis donc convaincu que l'on a encore bien besoin de rassembler toutes les forces qui résistent contre cette déshumanisation compétitive qui instille le paradigme de l'action publique : avec notre République et ses territoires, ce sont bel et bien la cohésion de notre société et les conditions de l'épanouissement humain qui sont menacées, et qu'il convient d'abord de préserver. » Pour ma part, je partage largement le point de vue du deuxième collègue qui s'exprime. Ce qui renforce notre conviction : la défense de la libre administration des communes et de leur libre coopération est incompatible avec le projet de loi « portant nouvelle organisation de la République », ce qui en nécessite plus que jamais son retrait.

## RÉFORME TERRITORIALE

## Reportage devant le Sénat, le 28 octobre, à l'occasion du rassemblement de maires à l'initiative de l'Association des maires ruraux de France

Le 28 octobre dernier, deux cents élus de soixante départements se sont rassemblés à l'appel de l'Association des maires ruraux de France (AMRF). Ils sont venus pour exprimer leur volonté de s'opposer à la disparition des communes.

Vanik Berberian, président de l'AMRF :

« Nous avons souhaité exprimer notre inquiétude sur le choix discuté de cette réforme de supprimer l'échelon de proximité pour aller renforcer le pôle urbain. On regrette que les territoires ruraux ne soient pas mieux considérés (...). Les communes rurales ne coûtent pas cher ; ce n'est pas là que se feront les économies (...). Le versement de la dotation globale de fonctionnement directement aux intercommunalités sans passer par les communes, c'est une énième tentative pour supprimer le champ communal. C'est absolument inadmissible. Ce n'est pas acceptable. Il faut voir qu'on nous parle de mutualisation — ce qui, en soi, n'est pas une mauvaise chose —, mais dans la réalité, on concentre tout vers une intercommunalité. Avec un périmètre de 20 000 habitants, on va être dans des superficies tout à fait étonnantes, et la proximité disparaît. Non il n'y a pas trop de communes en France. La question est : la commune est-elle utile ? Le nombre de communes, c'est le résultat de notre histoire, qu'il faut absolument préserver car c'est une conception de la société (...). Pour une nouvelle manifestation, il faut qu'on voie ! »

Jean Bartholin (conseiller général de la Loire) :

« Nous sommes ici au nom du collectif d'élus organisé avec Gérard Schivardi depuis un certain temps (...). Nous avons des contacts assez étroits avec l'AMRF qui n'est pas sous la tutelle d'un appareil politique ou des grands élus urbains (...). Cette



Correspondant

manifestation nous conforte. Cela fait dix jours que l'appel a été lancé, et on sent qu'à la base, ça pousse. Je disais tout à l'heure à Vanik Berberian que le congrès de l'Association des maires de France (AMF) se profile à l'horizon. Il y aura sans doute 10 000 maires présents. Ce serait le moment d'en profiter pour organiser une nouvelle manifestation. C'est le moment de donner la parole au peuple et aux élus. Il faut revendiquer haut et fort l'éradication de cette contre-réforme territoriale qui veut balayer la démocratie. Elus ruraux et élus urbains, soyons solidaires ! »

**« Pour nous, la commune, c'est le sort de notre République et de notre démocratie »**

## PAROLES DE MAIRES :

— « Je suis le président du conseil général de Moselle. Toute réforme qui mettrait à mal la proximité serait une réforme qui mettrait à mal la démocratie. »

— Un maire du nord de la Moselle : « Je viens clamer mon mécontentement sur cette réforme territoriale qui n'apporte que des soucis. Elle avait été vendue au départ comme source d'économies. Aujourd'hui, elle génère des dépenses. Je suis très opposé à l'intercommunalité forcée qui devient une supracommunalité imposée au forceps. Cette réforme est mal vécue par tous, partout. »

— Le maire d'une commune de 700 habitants en Ille-et-Vilaine avec une statue de Marianne dans les bras : « Pour nous, la commune, c'est le sort de notre République et de notre démocratie. Je suis fier de défendre nos plus de 30 000 communes pour maintenir un service public. »

— Un maire d'une commune de 50 habitants : « Rayer les petites communes, c'est ça le but de cette réforme, et ça, c'est inadmissible. »

Témoignage de deux maires de l'Indre, dans une petite commune du sud et une ville (Châteauroux). C'est avec un car de cinquante qu'ils sont venus de l'Indre à la manifestation :

« 338 licenciements économiques sur 480 sont en cours à La Châtre, dans le sud de l'Indre, aux limites de la Creuse et du Cher ; économiquement parlant, c'est un pays qui va mourir. Il y a besoin de la présence des élus au plus près des entreprises et des salariés. Et là, la réforme territoriale va éloigner les élus (...). Nous sommes ici ensemble, élu rural et élu urbain : la ville et la campagne, ça fonctionne main dans la main... » ■

## COMMUNIQUÉ

Communiqué de Jean Bartholin, conseiller général de Saint-Haon-le-Châtel (Loire), et Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude)

« 200 maires au Sénat avec l'AMRF le 28 octobre, à l'occasion de la présentation, par le Premier ministre, de sa réforme territoriale »

Le 28 octobre 2014, à l'appel de l'AMRF, 200 maires de 60 délégations départementales se sont rassemblés au Sénat à l'occasion de la venue du Premier ministre, Manuel Valls, pour présenter le projet de loi de son gouvernement de réforme des collectivités territoriales.

Les maires n'acceptent pas davantage l'étranglement budgétaire des communes par le pacte de responsabilité que l'acharnement, loi après loi, visant à aggraver l'intercommunalité forcée, à déposséder les communes de leurs responsabilités et à dévitaliser les conseils généraux.

Alors que le Premier ministre a réaffirmé devant le Sénat sa volonté d'imposer sa réforme territoriale, que reste-t-il comme possibilité pour les élus que de se battre pour son retrait ?

Nous étions présents à ce rassemblement, mandatés par 1 100 élus signataires de l'appel de la rencontre nationale dont nous avons pris l'initiative le 28 juin dernier, appel qui propose une manifestation nationale de tous les élus au gouvernement pour imposer le retrait des projets de loi de réforme territoriale. En accord avec les organisateurs du rassemblement devant le Sénat, nous avons fait circuler cet appel, qui a recueilli l'approbation de nombre d'élus présents.

Ce rassemblement au Sénat, appelé par l'AMRF constituée à la fois un test — les élus réaffirmant leur détermination — et un premier pas vers un rassemblement plus large de tous les élus pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale. Rien n'est joué. Le mouvement pour le retrait de la réforme des collectivités territoriales est engagé.

Il est évident que dans les prochaines semaines, il est appelé à s'élargir à l'occasion des réunions, des rencontres que les élus organiseront dans les départements.

Devant le Sénat, le 28 octobre 2014 (18 heures). »

## Au lendemain de la manifestation de l'AMRF au Sénat

## Dix élus de Côtes-d'Armor s'organisent pour la mobilisation

Dix élus de sept communes du département se sont réunis ce 4 novembre à Plounevez-Moëdec (Côtes-d'Armor), à l'invitation de trois signataires de l'appel du 28 juin pour le retrait du projet de réforme territoriale.

Le premier maire qui a pris la parole a indiqué : « Cette réforme des régions ne respecte pas la Constitution car elle remet en cause l'unicité de la République. » Sur la disparition des départements, un maire a précisé : « Ils n'ont pas choisi de les supprimer, il aurait fallu changer la Constitution, ils ont choisi d'en faire une coquille vide, mais c'est la même chose, et ça va très vite. »

Un autre maire a pris l'exemple d'une bataille contre une rocade que l'intercommunalité veut lui imposer : « Le problème, c'est la démocratie ; l'intercommunalité, c'est l'antithèse de la démocratie. On a des jeux d'alliances pour imposer des décisions aux communes. »

Un conseiller municipal a ajouté : « On vide les communes de leur substance, la communauté de communes aspire tout ! »

Enfin, la question de la mutualisation forcée a été abordée : « On sait mutualiser, les premiers syndicats intercommunaux datent de 1880, mais ça doit se faire de manière volontaire ! »

Les élus présents ont décidé de poursuivre et d'amplifier la mobilisation en adoptant un texte qui sera envoyé à toutes les mairies du département, en décidant de le diffuser le 7 novembre à la réunion sur la mutualisation organisée par l'Association des maires de France des Côtes-d'Armor. Cet appel se conclut ainsi :

« Nous en sommes convaincus, la volonté de maintenir les communes et les départements est majoritaire. C'est pourquoi nous vous appelons à élargir avec nous la mobilisation :

— en adoptant des délibérations pour la défense des communes et des départements exigeant le retrait de ces nouveaux projets de loi ;

— en appelant la population à les contresigner et à soutenir la préparation d'une large manifestation nationale pour mettre un terme au démantèlement de la République et de l'un de ses fondements qu'est la démocratie communale, et son corollaire, l'égalité en droits des citoyens. Nous vous invitons à rejoindre le comité que nous constituons pour animer et coordonner cette mobilisation. » ■



## Chronique

## INTERNATIONALE

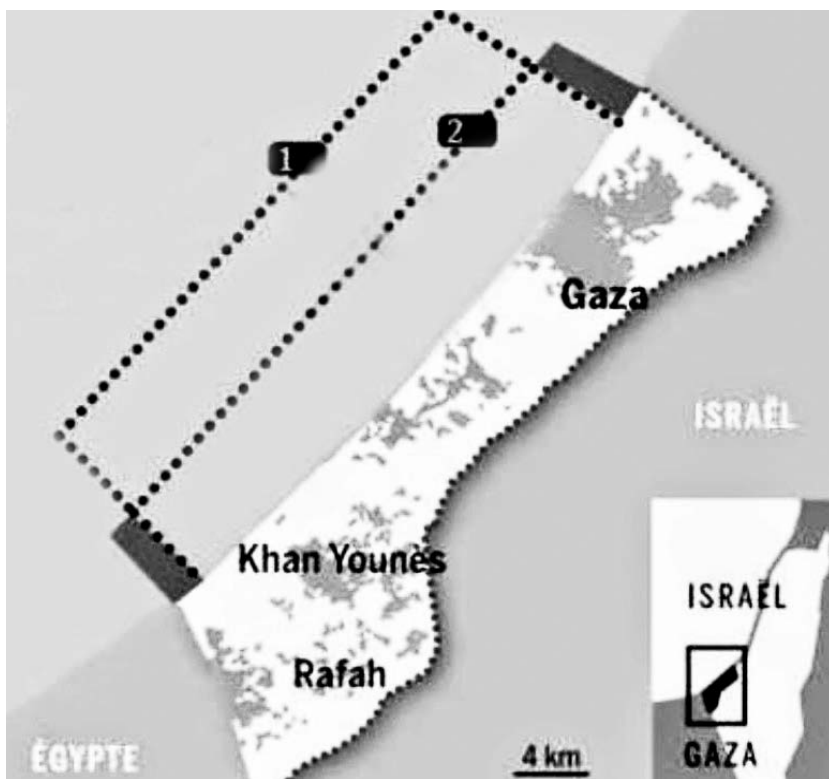
## Pour la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de Gaza

C'est une première liste de centaines de premiers signataires de quarante-cinq pays (1) que l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le Parti des travailleurs, initiateurs de l'appel pour la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de Gaza, ont rendue publique la semaine dernière. En Algérie, ce sont des dizaines et des dizaines de députés, de responsables de syndicats, de fédérations, d'unions locales et d'unions de wilayas (départements) qui l'ont contresigné, mais aussi des avocats, des journalistes. Dans d'autres pays, comme au Brésil, ce sont des organisations en tant que telles qui s'y sont associées, comme la Centrale unique des travailleurs (CUT) et Consulta Popular, ou, en Guadeloupe, plusieurs organisations, dont l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG). En Amérique latine également, signalons la signature d'une centaine de responsables syndicaux péruviens à tous niveaux, dont le secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP). Chacun comprendra également l'importance des dizaines de signatures dans le mouvement ouvrier des Etats-Unis (mais aussi parmi les militants noirs de ce pays). De même, on notera en Grande-Bretagne, parmi les signataires, des députés du Labour Party, au Parlement du Royaume-Uni comme au Parlement écossais, de nombreux responsables des syndicats Unite, Unison, RMT, UCU, etc., le secrétaire général du PC britannique ou encore la secrétaire de la « Stop the War Coalition ». De même en France, où un député, deux anciens députés, et des dizaines et dizaines de responsables syndicaux à tous niveaux de responsabilité l'ont signé. Enfin, en Palestine même, on trouve des responsables de premier plan du Front populaire de libération de la Palestine, un élu au Conseil national palestinien. On peut se procurer cette première liste de signataires en s'adressant à la rédaction du journal.

D. F.

### Des centaines de signatures de 45 pays

Algérie ; Allemagne ; Autriche ; Azanie/Afrique-du-Sud ; Bangladesh ; Belarus ; Belgique ; Bosnie-Herzégovine ; Brésil ; Burundi ; Canada ; Croatie ; Etat espagnol ; Etats-Unis ; Finlande ; France ; Grande-Bretagne ; Grèce ; Guadeloupe ; Guinée ; Hongrie ; Inde ; Irlande ; Italie ; Kazakhstan ; Mali ; Maroc ; Martinique ; Mexique ; Moldavie ; Palestine ; Pakistan ; Pays-Bas ; Pérou ; Portugal ; La Réunion ; Roumanie ; Russie ; Serbie ; Slovénie ; Sri Lanka ; Suède ; Suisse ; Tunisie ; Turquie.



La zone de pêche en 2006 était de 6 milles (1) ; elle a été restreinte à 3 milles (2) en 2013 et jusqu'à ce jour.



A cette distance des côtes, le poisson est rare.

# La parole à Zakaria Baker, coordinateur du comité des pêcheurs de Gaza

## Peux-tu nous dire quelles ont été les conséquences de l'agression sioniste pour les pêcheurs de Gaza et en quoi la levée du blocus est pour vous une question vitale ?

Les conséquences sont catastrophiques. Déjà, avant la guerre, la situation était très difficile. Il faut savoir que cela fait déjà presque huit ans que la population de Gaza est assiégée, coupée du monde entier, et que cela a évidemment des conséquences pour tous les travailleurs.

Les pêcheurs à Gaza, durant cette période, n'avaient pas le droit de pêcher au-delà d'une zone côtière de six milles marins. Or cela ne sert à rien, car il faut savoir que c'est à partir de neuf milles marins que l'on commence à trouver du poisson.

A cette situation ont été ajoutées les destructions de l'offensive armée, de la guerre menée par l'armée sioniste qui a tout détruit à Gaza. Rien n'a été laissé, et évidemment, les pêcheurs ont subi des pertes considérables dans tous les domaines.

Pour ce qui concerne le matériel, les infrastructures, trente-neuf locaux ont été détruits avec les équipements qui y étaient entreposés : les bateaux, les filets, les géné-

rateurs, etc. Tout cela a été complètement détruit par les bombardements. Je parle de trente-cinq bateaux, deux mille filets et cent générateurs.

Je connais quatre pêcheurs qui sont tombés en martyrs, ainsi que leurs enfants. A la fin de la guerre et après la négociation indirecte entre la résistance palestinienne et le gouvernement israélien, au Caire, la situation n'a pas changé. Ils ont discuté de la zone de pêche.

Malheureusement, la distance est la même qu'avant la guerre. C'est un des aspects du blocus. Pour nous, pour toute la population, cette question est vitale.

En plus du fait qu'à cette distance on ne trouve pas de poissons, il y a le problème des eaux des égouts qui se déversent dans la mer à cette distance.

Donc la situation n'a pas changé, et, même plus, l'agression sioniste a continué.

On a enregistré cent trente-deux agressions contre des pêcheurs et la confiscation de plusieurs bateaux par la marine sioniste. Dix-huit pêcheurs, qui se trouvaient dans la zone des six milles marins, ont même été arrêtés. Plusieurs pêcheurs ont été blessés par balles. Sans parler, aussi, des rockets lancés contre

les pêcheurs au milieu de la mer. Hier par exemple, une rocket a détruit un bateau.

## Veux-tu faire passer un message à l'échelle internationale ?

Notre message est clair : il faut faire pression sur le gouvernement sioniste pour qu'il respecte la convention internationale concernant la pêche. Cela nous permettra d'aller au-delà des six milles, et en plus, sans que l'on soit en danger permanent. Nous voulons la condamnation de l'Etat d'Israël et le rétablissement des droits des pêcheurs.

Nous demandons aux syndicats ouvriers, partout dans le monde, de faire pression pour obtenir l'ouverture des points de passage afin de lever le siège. Cela nous permettra d'être en contact avec le reste du monde.

Nous leur demandons de soutenir les revendications des pêcheurs, notamment pour la réparation des infrastructures maritimes. Nous sollicitons également un contact permanent avec les syndicats afin d'échanger les informations et d'expliquer en temps réel la situation sur le terrain.

Propos recueillis par Jean-Pierre BARROIS ■

## La levée du blocus : une question vitale.

## Jérusalem sous tension permanente

Depuis le lynchage du jeune Abu Khdeir fin juin, Jérusalem-Est est sous tension permanente. Dans ce quartier encore majoritairement palestinien, les manifestations sont quasiment quotidiennes.

Dans un premier temps, essentiellement organisées par des jeunes refusant toute tutelle de l'Autorité palestinienne, les manifestations regroupent aujourd'hui toute la population.

Le 29 octobre, un colon israélien d'origine américaine, qui n'en était pas à sa première provocation et qui tentait violemment d'accéder à l'esplanade des Mosquées, aurait été blessé par un défenseur palestinien. La police israélienne a aussitôt tué le premier suspect palestinien à sa portée, et a fermé l'accès aux édifices religieux.

C'est la première fois depuis 1967 que l'accès aux mosquées a été fermé, de surcroît un vendredi.

Tous les jours depuis une semaine, des milliers de Palestiniens résidant dans l'Etat d'Israël manifestent pour exprimer leur solidarité avec leurs frères de Jérusalem-Est. A plusieurs reprises, des manifestations parties de l'intérieur de l'Etat d'Israël ont tenté de faire la jonction avec les Palestiniens de Jérusalem-Est, réaffirmant leur unité. A Gaza, vendredi 31 octobre, à l'appel de plusieurs organisations, des milliers de manifestants ont exprimé leur soutien au mouvement en cours à Jérusalem.

Alors que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, qualifiait devant les médias la fermeture de l'esplanade des Mosquées d'« acte de guerre », l'organisateur dans

les villes de Cisjordanie sous son contrôle la répression à l'encontre de toute expression de solidarité, craignant par-dessus tout de ne plus pouvoir contrôler la situation. Les hordes de colons israéliens qui cherchent à détruire toute trace palestinienne vivante ou historique à Jérusalem et en Cisjordanie ne font qu'exprimer pratiquement la politique menée par tous les gouvernements israéliens successifs depuis soixante ans. Le déchaînement de violence de l'été contre la population de la bande de Gaza, qui ne fait que réclamer le droit de vivre, les opérations régulières de massacres, les exactions, les harcèlements, sont devenus la norme.

L'Etat hébreu, qui refuse de reconnaître, de quelque manière que ce soit, le moindre droit à l'existence du peuple palestinien, porte en lui

la répression « comme la nuée porte l'orage ». Les récentes mesures, comme l'annonce de la construction de 1 600 logements supplémentaires dans les colonies israéliennes en Cisjordanie, s'intègrent dans la politique de nettoyage ethnique de l'Etat israélien à l'encontre du peuple palestinien. Au moment où la puissance américaine cherche à constituer une coalition militaire incluant des pays arabes, la ligne sans concession suivie par Netanyahu provoque des tensions entre les deux alliés. Cependant, tous s'accordent pour maintenir le peuple palestinien sous contrôle total. A Gaza, deux mois après la fin de l'offensive meurtrière de cet été, le blocus s'avère n'être rien d'autre qu'une poursuite de la punition collective infligée au peuple palestinien, coupable de résistance.

François LAZAR ■



## Maroc

## Succès de la grève générale du 29 octobre

## Correspondant

Les pressions, les intimidations et la propagande orchestrée par le gouvernement contre la population et les travailleurs n'ont pas manqué. Malgré cela et malgré la menace brandie de retirer la journée de grève du salaire, les travailleurs ont massivement répondu à l'appel à la grève générale lancé par les trois principales confédérations, l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT) et la Fédération démocratique du travail (FDT). Elles ont été rejointes par les autres organisations syndicales ainsi que par les organisations de jeunes, d'étudiants et de chômeurs.

Cette journée de grève générale du 29 octobre s'inscrit comme un jour historique pour la classe ouvrière marocaine ! C'est en effet la première fois que les trois principales confédérations ont appelé, dans l'unité sur des revendications communes, à la grève contre les mesures gouvernementales de régression sociale s'attaquant à

la population et aux travailleurs. Selon le communiqué commun de l'UMT, de la CDT et de la FDT, le taux de participation a atteint 83,7 % à l'échelle nationale. Les travailleurs des secteurs public et privé ont participé massivement à la grève. Les employés des ports de Casablanca, de Tanger, d'Agadir, d'Asfi, de Nador ont cessé le travail, bloquant toutes

les activités. A l'usine Renault, à Tanger, le taux de participation était de 91 % ; 100 % des services publics de la Poste. A la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), 100 %. Bus et tramways à l'arrêt total à Casablanca. Les banques aussi ont fermé leurs portes dans toutes les villes marocaines.

## DOCUMENT

## L'appel à la grève générale des trois principales confédérations

- Augmentation générale des salaires et des pensions de retraite et application de l'échelle mobile.
- Application des engagements gouvernementaux, objet de la convention du 26 avril 2011.
- Baisse de la pression fiscale sur les salaires et sur la consommation.
- Protection des libertés syndicales et des législations sociales, et application du Code de travail.
- Suppression de l'article 288 du Code pénal pénalisant l'action syndicale.
- Garantie des services publics aux citoyens.
- Mettre fin à la précarité de l'emploi, au recours abusif au travail temporaire, à la sous-traitance, et garantir la sécurité et la stabilité de l'emploi.
- Emploi des jeunes, et notamment des diplômés, et lutte contre le chômage.
- Refus de la réforme des systèmes de retraite qui attaque les conquêtes des fonctionnaires et des retraités.

## Tunisie

## Extraits de la déclaration de l'organisation "Sawt el Oummal" après les élections législatives

Le fait majeur des élections législatives qui viennent de s'achever est l'abstention massive, surtout dans les banlieues ouvrières et parmi les jeunes.

Quatre millions d'électeurs se sont abstenus ou ne se sont pas inscrits sur les listes électorales ; plus d'un million de plus par rapport aux élections à l'Assemblée constituante. L'abstention atteint des taux record (50 %) dans des régions de l'intérieur comme Sidi Bouzid, un des poumons de la révolution. C'est dire l'ampleur du rejet de la politique économique poursuivie par tous les gouvernements depuis la révolution, qui aggrave le bilan désastreux laissé par Ben Ali et qui enfonce le pays encore plus dans l'extension du chômage, la liquidation accélérée des entreprises publiques, la dégradation alarmante des services publics et l'endettement sans fond auprès des institutions financières internationales.

Les deux grands partis de la droite tunisienne, Nida Tounès, qui abrite un grand nombre des caciques du RCD, et Ennahda, le parti islamiste, sont arrivés en tête de ces élections. Mais leur victoire électorale est incapable de masquer l'ampleur du rejet de la politique qu'ils incarnent par le peuple tunisien.

Un mois jour pour jour avant les élections législatives, tous les personnels de la santé publique étaient en grève pour défendre un système hospitalier hérité de l'indépendance et qui a vu la mise en place de la Sécurité sociale et de la prise en charge gratuite des

## "Pour la rupture de l'accord d'association avec l'Union européenne"

soins des plus démunis. Les personnels hospitaliers unis — soignants et administratifs — disent non à la liquidation de la santé publique, par la réduction massive du budget de la santé et l'encouragement de l'extension du secteur privé. Au lendemain des élections, les travailleurs de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) ont déclaré la grève pour défendre leur entreprise, sous la menace de la privatisation, à la suite de l'adoption par l'Assemblée constituante d'une loi scélérate qui vise à ouvrir l'exploitation

de l'énergie électrique au secteur privé. Par leur grève, ils disent, au nom de tous les travailleurs tunisiens, qu'ils s'opposent sans concession à la privatisation des sociétés et des entreprises publiques.

Toutes les institutions impérialistes, l'Union européenne en tête, se félicitent de la réussite de la « transition démocratique », (...). Le FMI et l'Union européenne exigent la poursuite et même l'accélération des réformes structurelles, c'est-à-dire la réduction des effectifs de la fonction publique, le gel des salaires, la réduction de la compensation sur les produits de première nécessité, la réforme du régime des retraites et de la Sécurité sociale (...).

La seule voie pour l'établissement de la souveraineté du peuple sur ses richesses, ses ressources, ses entreprises et ses sociétés nationales est la rupture des liens de soumission à l'impérialisme, dont l'acte majeur est l'accord scélérat d'association avec l'Union européenne. En s'opposant au processus de privatisation de leur entreprise, les travailleurs de la STEG et leur organisation syndicale, l'UGTT (Union générale tunisienne du travail — NDLR), expriment la revendication de tous les travailleurs de notre pays. Cette exigence est la nôtre.

Le 3 novembre 2014 ■

## Burkina Faso

## Le peuple a chassé Blaise Compaoré

Le 31 octobre dernier, Blaise Compaoré, « l'homme fort » du Burkina Faso, à la tête du pays depuis vingt-sept ans, a démissionné pour s'enfuir et se réfugier en Côte d'Ivoire. Pourtant, la veille encore, face aux manifestations monstres qui se déroulaient dans le pays, celui qui, dans un communiqué, a déclaré son intention de diriger « une période de transition à l'issue de laquelle (il transmettra) le pouvoir au président démocratiquement élu », n'avait aucune intention de quitter la tête de l'Etat. Comme Ben Ali (Tunisie) et Hosni Moubarak (Egypte) en 2011, il s'est accroché au pouvoir jusqu'au bout. Mais le mouvement des masses a été le plus fort.



Au cours de l'une des nombreuses manifestations, le 28 octobre.

## S. K. Koza

Peut-être les atouts dont disposait Blaise Compaoré l'ont-ils empêché de percevoir correctement la colère qui grondait dans la population : il avait le soutien des pays impérialistes car il jouait un rôle central dans le dispositif impérialiste dans la sous-région ; les partis de l'opposition, s'ils contestaient sa volonté de modifier la Constitution afin de pouvoir se maintenir au pouvoir, ne présentaient aucun programme alternatif à celui, soumis aux intérêts impérialistes, que Compaoré a appliqué jusqu'à présent.

Blaise Compaoré était membre du groupe de militaires qui a organisé le coup d'Etat qui a porté Thomas Sankara à la tête du Burkina Faso (alors Haute-Volta) en 1983. Mais Thomas Sankara exprimait une velléité de résistance à l'impérialisme. Il sera donc assassiné en 1987 lors d'un coup d'Etat organisé par « son frère » Compaoré, et dans lequel beaucoup d'observateurs ont vu la main de Paris. Dès lors, Compaoré est devenu un élément sur lequel l'impérialisme pouvait compter dans la sous-région. Aujourd'hui, les

forces spéciales françaises et américaines sont installées au Burkina Faso. Parmi les bases américaines secrètes en Afrique, celle du Burkina Faso est officiellement reconnue (drones, appareils d'écoute, etc., cf. *The Washington Post*). Depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny, ancien président de Côte d'Ivoire, cette place centrale qu'occupait Compaoré l'amena à s'imposer comme « sage » et médiateur dans tous les conflits, auxquels d'ailleurs il n'était souvent pas étranger (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Mali, etc.).

Sur le plan intérieur, l'application des plans d'ajustement structurel et le désengagement de l'Etat des services dus à la population ont entraîné une détérioration de la situation dans tous les domaines (santé, éducation, chômage, etc.) et un appauvrissement de la population (80 % vivent avec moins de 2 euros par jour). Ce qui nourrit les mouvements de protestation qui ont jalonné les années précédentes, notamment en 2011, où ceux-ci ont été accompagnés de nombreuses muti-

neries dans les « forces de l'ordre » qui ont failli emporter le régime.

Malgré cette situation, c'est en se sentant tout-puissant, que Compaoré a voulu modifier la Constitution (qui limite le nombre de mandats à deux) afin de pouvoir se présenter de nouveau à l'élection présidentielle en 2015. Les partis de l'opposition ont alors appelé le peuple à manifester afin de faire pression sur le pouvoir pour le faire renoncer à cette modification. C'est ce qui a mis le feu aux poudres. Dans un pays où plus de 60 % des 17 millions d'habitants ont moins de 25 ans, c'est par centaines de milliers que la population, surtout les jeunes, est descendue dans la rue, dès le 28 septembre, dans toutes les grandes villes, en particulier à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso

(la deuxième ville du pays, où la statue de Compaoré a été déboulonnée), aux cris de : « On souffre, on est au chômage ! », « Blaise dégage ! », « Non à la modification de l'article 37 de la Constitution ! », « Non à un enseignement au rabais ! », « Du pain, de l'eau ! », etc., allant au-delà de l'objectif que l'opposition s'était fixé. Le 29 octobre, les confédérations syndicales ont appelé à une grève générale. Le 30 octobre, jour où l'Assemblée nationale devait voter la modification de la Constitution, cette marée humaine a envahi l'Assemblée et chassé les députés.

Ce mouvement, qu'aucun parti ne pouvait contrôler, était si puissant qu'il a tout balayé sur son chemin, au prix de lourdes pertes. Rien qu'à Ouagadougou, un bilan provisoire fait état de trente-sept morts et de plus de cent blessés. Blaise Compaoré, le tout-puissant « président du Faso », a dû prendre la fuite. Mais le scénario qui est actuellement en cours ressemble fort, par beaucoup de traits, à ce qui s'est passé en Egypte en 2011 à la chute de Hosni Moubarak. L'armée, pilier de toujours du régime Compaoré, essaie de reprendre la main en suspendant la Constitution et en désignant le lieutenant-colonel Zida, un des responsables du Régiment de sécurité présidentielle, comme chef de l'Etat. Pourra-t-elle endiguer, au compte de l'impérialisme, ce flot impétueux qui a déferlé sur le Burkina Faso depuis quelques jours ? Rien n'est moins sûr.



## Brésil

## La candidate du Parti des travailleurs, Dilma Rousseff, réélue, le combat pour la Constituante continue



Manifestation à São Paulo, le 26 octobre 2014, après la réélection de Dilma Rousseff. Seule une Constituante convoquée par plébiscite pourra réaliser une véritable réforme politique.

Jean-Pierre Raffi

La réélection de Dilma Rousseff, la candidate du Parti des travailleurs, au second tour de l'élection présidentielle au Brésil, est une incontestable défaite de la réaction pro-impérialiste, dont le candidat déclaré était Aécio Neves, du Parti social-démocrate brésilien (PSDB). Mais vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que ces mêmes forces se répandaient publiquement en imprécations contre ce résultat, se comportant comme si c'étaient eux les vainqueurs, prétendant imposer à la présidente qu'elle mette en œuvre leurs mesures de régression sociale et le maintien des institutions antidémocratiques, héritées de la dictature, qui garantissent leurs intérêts et leur permanent pouvoir politique de nuisance. C'est par exemple le journal anglais *Financial Times* qui exige de Dilma Rousseff « la nomination urgente d'un ministre des Finances avec une autonomie suffisante. Si elle ne le fait pas, les marchés financiers imposeront un ajustement. » Robson Andrade, président de la Confédération nationale de l'industrie (CNI), énumère ses exigences : « L'ajustement fiscal devra être fait. Et les questions concernant le travail, que le gouvernement va devoir discuter. La précarisa-

tion, par exemple, il va falloir faire quelque chose. » « Le combat a déjà recommencé ! », prévient *O Trabalho*, journal du courant du même nom au sein du Parti des travailleurs du Brésil. Le président du Sénat, Renan Calheiros (PMDB, droite), exige de Dilma Rousseff qu'elle renonce à sa proposition de plébiscite pour une réforme politique, lui opposant une réforme faite par le Congrès. Le président de la Chambre, Henrique Alves (PMDB), veut un référendum sur son projet à lui. Le sénateur Aloysio Nunes, ex-candidat PMDB à la vice-présidence aux côtés d'Aécio Neves, dénonce ce qu'il appelle de manière méprisante « le bla-bla-bla sur le plébiscite pour la réforme politique ». Dilma Rousseff a-t-elle reculé, comme ils le souhaiteraient tous ? A la télévision, elle a parlé d'une « consultation populaire, sous la forme d'un référendum ou d'un plébiscite », qui devra « déboucher sur une Assemblée constituante ». Mais, constatons que dans son allocution au soir de sa victoire, elle n'a pas parlé de la Constituante. Conclusion de *O Trabalho* : la victoire « ne sera complétée que par la force du peuple. Celle des travailleurs et des jeunes mobilisés. C'est ce qui est à l'ordre du jour ! »

## Etat espagnol

## “Pas un jour de plus pour ce gouvernement !”

Déclaration du Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples

Ce mardi 4 novembre, le Tribunal constitutionnel, à la demande du gouvernement, a interdit la consultation participative (sans conséquences légales) convoquée en Catalogne. L'appareil d'Etat franquiste organise l'affrontement contre le peuple de Catalogne. Nous publions ci-dessous la déclaration que vient d'adopter le Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples, constitué en novembre 2012 avec des militants ouvriers de toutes tendances (lire nos précédents numéros).

“C haque jour qui passe, un nouveau scandale nous montre la pourriture du régime et le caractère du gouvernement du Parti populaire (PP, droite) — NDLR. “Jusqu'à quand faudra-t-il supporter cela ?” C'est la clameur indignée de millions de travailleurs de tous les peuples d'Espagne, des jeunes, des chômeurs, des centaines de personnes qui, chaque jour, se voient menacées d'expulsion, des étudiants chassés de l'université ou soumis à l'ignoble loi Wert de privatisation et de destruction de l'enseignement, de ceux menacés par la liberté de licenciement grâce à la sentence du prétendu Tribunal constitutionnel du 16 juillet dernier, du personnel de santé de Madrid frappé par les coupes, mis en danger par le gouvernement et ses mesures face à Ebola et, par-dessus le marché, insulté par les prétendus “responsables” de la santé qui, malgré tout, sont toujours à leur poste. Selon ce qu'a mis en évidence un récent rapport de Caritas, la politique de ce gouvernement a conduit à ce que 25 % de la population espagnole (presque 12 millions de personnes) soient en situation d'“exclusion sociale” et 5 millions en situation

d'“exclusion sévère” ; 34,3 % seulement de la population peuvent être considérés en situation de pleine intégration sociale. C'est également la clameur de la majorité écrasante du peuple catalan, qui n'a pas le droit de décider de son avenir, même lors d'un simulacre de vote avec des urnes en carton. La décision du gouvernement de considérer illégal même ce succédané de consultation montre l'incompatibilité de ce régime et ses institutions avec les droits démocratiques les plus élémentaires. Le peuple des îles Canaries se voit également interdire de se prononcer sur ce qui le concerne, ainsi que tous les peuples de notre pays. Et en face, nous voyons un tas de cadres du régime, de l'appareil franquiste, du PP s'enrichir sur le dos du peuple ; corruption qui souille et pourrit tous ceux qui acceptent de se soumettre à ce régime pourri. Ainsi, nous avons vu comment étaient impliqués des individus venus de partis et de syndicats ouvriers. Il n'y a pas d'issue dans ce régime. Pour en finir avec la corruption, pour récupérer les services publics et les droits qu'ils nous ont volés, nous avons besoin de la démocratie, de la République. En finir avec ce gouvernement doit être le premier pas pour ouvrir une période constituante, pour proclamer la République du peuple et pour le peuple, République de la fraternité entre les peuples, sur la base de leurs droits à l'autodétermination. N'EST-IL PAS TEMPS DE DIRE “ASSEZ” ? Depuis quatre ans se succèdent les mobilisations, les grèves partielles et générales, les journées de lutte, les manifestations contre les politiques d'austérité dictées par le capital financier par le moyen des institutions de l'Union européenne. Des politiques de

coups appliqués par le gouvernement Rajoy et tous les gouvernements autonomes de quelque couleur qu'ils soient. La majorité de la population attend que les partis et les organisations qui disent défendre les travailleurs et les droits démocratiques s'unissent pour mettre fin à cette situation intolérable, qu'ils mettent fin à toute trêve, à tout attermoiement, tout soutien accordé à ce gouvernement. Et plus encore en ce qui concerne la corruption. Comment est-il encore possible de parler d'un pacte contre la corruption avec les représentants des corrompus et des corrupteurs ? Ce gouvernement, défenseur de la monarchie restaurée par Franco, détruit tout. Il prétend en finir avec tous les acquis et les droits obtenus après la mort du dictateur. Il met en danger la démocratie, la survie de la population. Il ne mérite ni le pain ni le sel. Toutes les organisations des travailleurs, toutes les organisations démocratiques, doivent se mettre d'accord pour en finir avec cette situation, pour organiser la mobilisation unie. Les principales organisations syndicales, l'Union générale du travail et les Commissions ouvrières, doivent en prendre la tête. Le 29 novembre sont convoqués dans tout le pays des manifestations et des mobilisations pour la dignité. Toutes les organisations doivent faire le plus grand effort pour qu'elles soient massives, et pour organiser, avant la fin de l'année, une marche massive et unitaire jusqu'à Madrid pour exiger la démission du gouvernement. DES MILLIONS À MADRID DANS UNE MARCHÉ UNITAIRE POUR EXIGER LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT ! Madrid, 1<sup>er</sup> novembre 2014”

## Japon

## Sept gouvernements en sept ans, et la série continue...

“U n mois et demi seulement après le remaniement gouvernemental, deux ministres ont démissionné à la suite de scandales politiques et financiers. C'est un coup sérieux » porté au nouveau gouvernement, constate amèrement le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* (21 octobre). Premier ministre depuis décembre 2012, Shinzo Abe (Parti libéral-démocrate [PLD]) semblait avoir clos la période (2006-2012) de déstabilisation politique du Japon (scandales et succession de sept Premiers ministres en sept ans). Le 3 septembre dernier, il changeait donc douze de ses dix-huit ministres en vue d'appliquer les décisions des Conseils des ministres des 24 juin (dérégulation du Code du travail et du système agricole) et du 1<sup>er</sup> juillet (autodéfense collective), décisions contre lesquelles se sont déclarées les grandes confédérations syndicales Zenroren et Rengo. C'est ainsi que Yuko Obuchi fut nommée ministre de l'Industrie et Midori

Matsushima ministre de la Justice. Yuko Obuchi fut même présentée par les médias japonais comme futur Premier ministre. Mais le 20 octobre, « soupçonnée d'avoir dépensé entre 2007 et 2012 plus de 10 millions de yens (près de 74 000 euros) sans aucun rapport avec ses activités politiques, notamment pour acheter des produits de beauté, la ministre de l'Industrie, a été contrainte de quitter le gouvernement (...). Quelques heures plus tard, c'est la ministre de la Justice, Midori Matsushima, qui sortait livide du bureau de Shinzo Abe. On lui reproche d'avoir violé le Code électoral en distribuant à des électeurs de sa circonscription des petits éventails avec son portrait et son nom » (France 24, 24 octobre). Ajoutons que le 18 octobre, trois autres ministres japonaises se sont rendues au sanctuaire de Yasukuni, destiné à rendre hommage aux « héros » de guerre japonais, c'est-à-dire à des criminels de guerre, ce que condamnent Pékin et Séoul.

Or Shinzo Abe avait décidé de ne pas y aller afin de pouvoir rencontrer le président chinois ! Enfin, Yoichi Miyazawa, nommé le 21 octobre comme successeur de Yuko Obuchi, a fait scandale en déclarant avoir versé, sur fonds publics, 18 230 yens (133 euros) pour un spectacle de sadomasochisme dans un bar de sexe à Hiroshima... Cette situation de décomposition du gouvernement japonais survient alors que celui-ci hésite, par crainte de la colère de la population, à faire adopter par le Parlement (actuellement en session) l'augmentation de la TVA de 8 à 10 %, comme le lui enjoint le FMI, au nom de la réduction de la dette publique, alors que la précédente augmentation de 5 à 8 % imposée en avril dernier avait abouti à un effondrement de la consommation intérieure durant les trois mois suivants. De plus, ce même gouvernement soumet à la session parlementaire actuelle des mesures telles que l'aggravation de la précarité des contrats temporaires, le non-paiement des heures supplé-

mentaires... Enfin, il y a quelques jours, « un représentant du gouvernement américain a suggéré que les gouvernements américain et japonais puissent reporter la finalisation des nouvelles directives de coopération de défense au mois d'avril (...). Des sources anonymes côté japonais ont suggéré, vers la fin du mois dernier, que Tokyo explorait la possibilité de reporter la révision de directives de défense jusqu'à au moins le début de l'année prochaine, afin d'aider à garder la coalition dirigeante (1) dans le cadre de la nouvelle législation de politique de sécurité » (*The Japan Times*, 23 octobre). Pour conclure, le site de la centrale syndicale Zenroren a daté à nouveau au 24 octobre le discours prononcé le 29 septembre dernier, lors de l'ouverture de la Diète (Parlement), par son secrétaire général, Hisashi Inoue, qui, rappelant les mesures anti-ouvrières du gouvernement Abe, avait déclaré : « Zenroren est déterminé à se joindre aux larges sections du peuple pour

rendre les coups au gouvernement Abe en demandant sa démission. »

Jean-Pierre FITOUSSI ■

(1) Le gouvernement japonais repose sur la coalition entre le parti de Shinzo Abe, le Parti libéral-démocrate (PLD), et le Nouveau Komeito, lequel est réticent sur le « droit à l'autodéfense collective ».

## ÉCLAIRAGE

### Qu'est-ce que l'autodéfense collective ?

Alors que l'article 9 de la Constitution japonaise interdit la participation du Japon à des opérations de guerre, le concept d'autodéfense collective stipule que « les troupes japonaises pourront venir en aide à leurs alliés, en premier lieu les Etats-Unis, si ceux-ci sont attaqués par un ennemi commun, même si le Japon n'est pas l'objet de l'attaque » (*Japan Today*, 2 juillet 2014).



## U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

## ARGENTINE

## Les liaisons troubles des "fonds vautours" avec l'administration Obama

L'Argentine a dénoncé le fait qu'une haute fonctionnaire américaine soit également membre du lobby défendant les intérêts des fonds « vautours », alors qu'un contentieux oppose ceux-ci à l'Argentine sur la dette.

« Si vous confirmez que c'est exact, ce serait grave pour les relations entre nos pays », a écrit la présidente argentine, Cristina Kirchner, dans un courrier adressé à son homologue américain Barack Obama.

M<sup>me</sup> Kirchner vise Nancy Soderberg, qu'elle décrit comme « la coprésidente de l'American Task Force Argentina (ATFA), une entité créée spécifiquement pour attaquer et diffamer l'Argentine et sa présidente ».

Des fonds « vautours » américains menés par NML Capital et Aurelius Management ont obtenu devant un tribunal de New York une condamnation inédite, confirmée par la Cour suprême, qui oblige l'Argentine à payer aux investisseurs 100 % de la valeur des bons qui ont fait l'objet d'une décote de 70 %. Un pillage qui menace l'économie argentine d'un effondrement brutal.

## CHIFFRE

4

C'est, en milliards de dollars, ce qu'aura coûté la campagne pour les élections de mi-mandat aux Etats-Unis, la plus chère de l'histoire des « Midterms », tous partis confondus, selon des chiffres de l'organisme indépendant Center for Responsive Politics. C'est dix fois plus que ce qui est actuellement consacré à la lutte contre l'épidémie Ebola.

## ÉTAT D'ISRAËL

## La "justice" : 20 ans de prison pour les jeunes Palestiniens accusés de jeter des pierres

L'Etat d'Israël alourdit les peines, qui pourront aller jusqu'à vingt ans de prison, pour les Palestiniens accusés de jeter des pierres sur les soldats ou les véhicules israéliens. Réuni le 2 novembre dernier, le gouvernement israélien a approuvé une modification en ce sens de la loi existante, rapporte le bureau du Premier ministre, Benyamin Netanyahu. Ces amendements visent à briser la révolte des jeunes, qui dure depuis des mois à Jérusalem-Est, alors que l'armée israélienne écrasait Gaza sous les bombes.

Photo AFP



## Sierra Leone : des villages entiers disparus, sous-évaluation des morts victimes d'Ebola (MSF)

Freetown (Sierra Leone), le 10 octobre 2014 : une équipe sanitaire spécialisée emporte le corps d'une victime du virus Ebola.

Un responsable de la recherche opérationnelle de Médecins sans frontières (MSF), Rony Zachariah, dénonce la situation catastrophique en Sierra Leone, où la fièvre hémorragique virale Ebola a décimé des villages entiers et causé plus de morts qu'annoncé. « Des patients sont morts et des communautés ont disparu, et cela n'apparaît pas dans les statistiques », déclare ce médecin qui soupçonne le nombre officiel de morts d'être « très inférieur à la réalité ». « La situation est catastrophique », déclare le docteur Zachariah : « Certains villages ont tout simplement été rayés », de la carte. « Dans un village, il y avait 40 habitants, dont 39 sont morts. Un seul survivant.

Dans un autre, les 12 membres d'une même famille, grands-parents, parents, enfants, sont morts », poursuit-il.

« Mais aucun ne figure dans les statistiques », déplore-t-il, en rappelant la totale saturation des systèmes de santé locaux, avec parfois « trois ambulances pour 400 000 habitants », et les difficultés des centres de santé où le personnel, contaminé, est emporté par la maladie.

« Ces pays ont tout au plus une infirmière pour 10 000 habitants. Comment voulez-vous que le système fonctionne quand ils perdent dix, onze ou douze infirmières ? », se demande-t-il encore.

« Il faut aller beaucoup plus vite (...) pas en décembre, ni en janvier, non, maintenant », conclut-il.

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

## Manifestations à Moscou contre les fermetures d'hôpitaux

Plusieurs milliers de médecins et de personnels médicaux ont manifesté, le 2 novembre dernier à Moscou, contre les restrictions budgétaires dans le domaine de la santé. Ils dénoncent « l'effondrement du secteur médical à Moscou ».

Ils reprochent à la mairie de Moscou d'avoir adopté des mesures de restriction budgétaire visant à fermer plusieurs hôpitaux et touchant de plein fouet les patients moscovites, dont beaucoup ne pourront plus accéder à certains soins gratuits.

D'après un document de la Chambre des comptes russe, qui dénonce « un déséquilibre dans les soins médicaux », le nombre de lits d'hôpitaux a reculé de 81 000 en 2012 à 77 400 en 2013, et devrait continuer de baisser en 2014, tandis que les soins médicaux sont de plus en plus coûteux.

Le salaire des médecins et des personnels médicaux est quant à lui resté inchangé, alors que l'inflation s'affiche à plus de 8 % en Russie.

L'inquiétude grandit dans le secteur médical moscovite depuis la publication, le 15 octobre, de plusieurs documents, apparemment à la suite d'une fuite orchestrée par la mairie de Moscou, annonçant un plan de licenciement de milliers de personnels médicaux et la fermeture de vingt-huit centres médicaux, dont plus d'une douzaine d'hôpitaux.

« Jour après jour, de plus en plus de personnes sont licenciées... Et maintenant, alors qu'il commence à faire froid, qu'il y a des risques pour que les malades soient plus nombreux, il n'y aura plus assez de docteurs », dénonce une manifestante.

## GRÈCE

## 50 000 travailleurs, militants et jeunes manifestent à Athènes contre l'austérité

Cinquante mille travailleurs, militants et jeunes manifestaient à Athènes contre l'austérité, à l'appel du Front syndical (Pame), et pour dénoncer le fait qu'outre « le 1,5 million de chômeurs officiels, il y a plus de 500 000 employés qui ne sont pas payés depuis plusieurs mois ».

« Nous ne sommes pas que des chiffres, nous méritons des conditions de vie humaines », ont scandé les manifestants, place Syntagma, face au Parlement, à Athènes.

« Il faut faire le choix politique de relancer la croissance, rouvrir les usines, créer des emplois », explique Gregoris Papadopoulos, 45 ans, ancien salarié de l'usine Coca-Cola de Thessalonique (nord) fermée il y a un an.

Pour Fotini Mitsakosta, enseignante venue de Livadia (centre), « la crise n'est pas finie. Mon salaire a été baissé de plus de 40 % depuis 2011, j'ai des dettes et je suis dans l'incapacité de payer les frais de scolarité de mes enfants. »

Les centrales syndicales du privé et du public, la GSEE et ADEDY, appellent à une grève générale le 27 novembre en Grèce, pour dénoncer la poursuite des mesures d'austérité dans le projet de budget de l'Etat pour 2015.

Ce projet de budget, qui doit être présenté au Parlement d'ici à la fin novembre, prévoit de nouveaux allègements fiscaux pour les patrons, et la poursuite implacable de la politique d'austérité et de la réduction des dépenses publiques, avec notamment le licenciement de 6 500 fonctionnaires supplémentaires.

## ALLEMAGNE

## La grève la plus longue de toute l'histoire des chemins de fer...

Bravant la condamnation du président de la Confédération allemande des syndicats (DGB), le syndicat allemand des conducteurs de trains GDL a appelé, le 4 novembre, à une nouvelle grève de ses membres, du mercredi 5 novembre après-midi au lundi 10 novembre au matin, sur fond de durcissement du bras de fer avec la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn.

La grève affectera le fret à partir du 5 novembre à 15 heures. Le trafic passagers sera concerné à partir du 6 novembre à 2 heures. Le mouvement, le sixième depuis début septembre et l'un des plus durs de la compagnie, s'arrêtera lundi 10 novembre à 4 heures, selon un communiqué du syndicat.

La dernière grève remonte aux 18 et 19 octobre derniers. GDL avait alors déjà frappé un grand coup en faisant grève un week-end de vacances, brisant un tabou dans un pays où les mouvements sociaux sont en général assez policés.

Le syndicat réclame des hausses de salaire et un abaissement du temps de travail hebdomadaire, et revendique le droit de représenter les personnels de bord.

## PORTUGAL

## Nouvelle grève massive des personnels navigants de TAP

Les personnels navigants de TAP, compagnie aérienne du Portugal, étaient de nouveau en grève samedi 1<sup>er</sup> novembre, après un premier débrayage le 29 octobre.

« Nous n'avons eu aucun contact avec la direction » au premier jour de grève, explique Nuno Fonseca, dirigeant du Syndicat national du personnel de l'aviation civile (SNPVAC), à l'origine du mouvement.

L'adhésion à la grève atteignait près de « 100 % du personnel navigant », selon le responsable du syndicat qui revendique notamment le respect du temps de repos entre les vols, et le droit de se reposer au moins un week-end sur sept. La grève vise à dénoncer des « violations de l'accord d'entreprise » qui engendrent « une détérioration continue et systématique des conditions de travail », selon le syndicat. TAP figure sur la liste des entreprises d'Etat dont le gouvernement veut relancer la privatisation avant la fin de l'année, après l'échec d'une première tentative en décembre 2012 confrontée à la résistance des personnels.



Histoire

Le Cermtri (1) organise une conférence exceptionnelle avec Josep Antoni Pozo González, historien et auteur d'un ouvrage de grand intérêt venant d'être traduit en français, qui nous a accordé cet entretien

# “Pouvoir légal et pouvoir réel dans la Catalogne révolutionnaire de 1936”



Il est habituel de présenter la période ouverte par le coup d'Etat de Franco de 1936 comme une « guerre civile » entre la République défendant la démocratie et des militaires insurgés. Pourquoi, alors, parler de pouvoir « légal » et de pouvoir « réel », le titre de ton livre ?

La réponse populaire au coup d'Etat des militaires s'est transformée très rapidement en une révolution sociale. C'est un fait. La raison qui a fait qu'une réaction initialement défensive des masses populaires se soit transformée en quelques heures en un mouvement profondément offensif a à voir avec toute la période antérieure et avec la certitude, bien ancrée dans de larges secteurs de la population, de l'impossibilité d'entreprendre les réformes dont le pays avait besoin par des moyens « pacifiques ». Ainsi, sitôt connues les premières nouvelles du soulèvement militaire, la classe ouvrière a répondu à ce qu'elle considérait à juste titre comme une attaque contre la démocratie, les libertés, en définitive contre sa propre existence, par les moyens qui lui sont propres. La grève générale a été déclarée, et comme cela ne suffisait pas pour arrêter le soulèvement militaire, les milices se sont organisées pour y faire face. Le pouvoir légal existant s'en était montré incapable.

**Ce livre est donc une version ramassée de la thèse que tu as rédigée en catalan et consacrée à ce sujet. Pourrais-tu revenir sur le travail d'historien qui t'a permis d'aboutir aux conclusions que tu exposes à la fin de l'ouvrage ?**

La documentation que j'ai eu la possibilité de consulter était inédite en de nombreux cas : procès-verbaux de réunions de différents comités révolutionnaires, du Comité central des milices lui-même, du gouvernement de la Généralité, ou de réunions des comités dirigeants de la Confédération nationale du travail (CNT). A travers tous ces matériaux, il a été possible d'analyser, de manière bien plus détaillée qu'auparavant, le processus d'effondrement de l'Etat bourgeois républicain, et les clés qui permettent de comprendre le surgissement d'un pouvoir révolutionnaire, certes atomisé, mais atomisé par ce qu'ainsi l'ont voulu les dirigeants des organisations ouvrières de l'Espagne républicaine.

**Le Comité central des milices antifascistes (CCMA) de Barcelone a assumé, au moins un temps, tout le pouvoir en Catalogne. Parler de pouvoir légal et de pouvoir réel (donc de double pouvoir), dans cette région clé de l'Etat espagnol, peut-il être rapproché du processus de la révolution russe, de l'émergence et de l'action du soviet de Petrograd ?**

Il est plus exact de dire que le CCMA a agi comme une autorité révolutionnaire, avec d'énormes compétences prises ou soustraites au pouvoir légal, mais, à strictement parler, il n'a pas assumé tout le pouvoir. Et il ne l'a pas fait parce qu'il ne l'a pas voulu. Personne ne l'en aurait empêché. En fait, c'est pour cette raison qu'a existé la dualité de pouvoirs : le gouvernement de la Généralité a continué d'exister tout le temps qu'a existé le CCMA, et cela lui a permis, à un moment donné, avec l'aide indispensable des dirigeants des principales orga-

**“Sitôt connues les premières nouvelles du soulèvement militaire, la classe ouvrière y a répondu par les moyens qui lui sont propres”**



Industrie catalane collectivisée par les syndicats dans la Barcelone révolutionnaire.



La première réunion du Comité central des milices antifascistes (CCMA).

nisations ouvrières, de se reconstruire et de commencer à imposer toute une série de mesures qui contrecarraient le pouvoir révolutionnaire et renforçaient le pouvoir légal. L'évocation du soviet de Petrograd est pertinente parce que le mécanisme politique d'une révolution consiste à porter une nouvelle classe au pouvoir.

Cela ne se fait pas du jour au lendemain, et il y a toujours une période dans laquelle les classes sociales en lutte mesurent leurs forces. A Barcelone, comme à Petrograd ou à Berlin, les ouvriers ont créé des organismes révolutionnaires qui répondaient aux objectifs qu'eux-mêmes s'étaient fixés et qui répondaient, au fond, à la même question : la nécessité de prendre leur propre destin entre leurs mains.

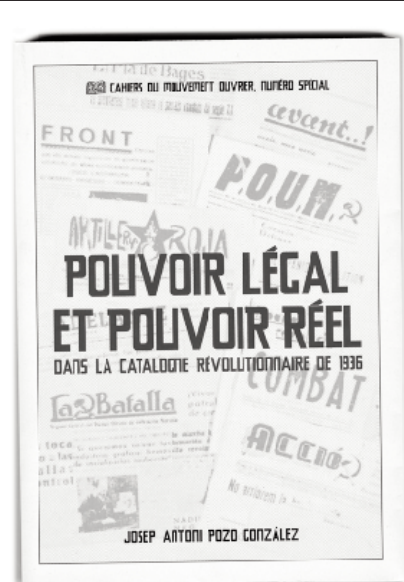
**Tu vis et travailles en Catalogne où se déroulent des manifestations d'une ampleur exceptionnelle en faveur du droit légitime des Catalans à décider de leur avenir. Si ton livre présente un grand intérêt pour des historiens, des chercheurs, des étudiants, j'imagine qu'il peut aussi apporter un éclairage sur ces événements actuels ?**

Je l'espère. En fait, dans beaucoup de réunions où j'ai présenté mon livre, on en est venu à parler de la situation politique actuelle. Je suis sûr qu'à Paris, beaucoup de vos lecteurs vont me questionner là-dessus. Ce sera aussi, pour moi, très intéressant et important.

Se développe en effet actuellement en Catalogne et en Espagne une crise politique d'une telle ampleur qu'elle menace d'emporter tout l'échafaudage politique de la « transition », le régime monarchique héritier de Franco. C'est pour cela que le président du gouvernement (Premier ministre), Mariano Rajoy, et tout l'appareil d'Etat essayent d'isoler la lutte du peuple catalan des autres peuples de l'Etat espagnol. Cela, il le fait avec l'appui complice et indécent des dirigeants du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), et également de celui des dirigeants des confédérations syndicales. L'un des principaux dangers qui menacent aujourd'hui la classe ouvrière serait que, devant une explosion révolutionnaire plus que probable, celle-ci se retrouve fractionnée et divisée en conséquence de l'attitude des dirigeants des organisations ouvrières qui défendent la continuité du régime monarchique — même si ce doit être au prix de quelques réformes —, au lieu de défendre le droit des Catalans et de tous les peuples à décider librement de leur avenir. La seule solution pour le problème catalan est que la classe ouvrière de tout le pays prenne entre ses mains la défense des droits nationaux, indissolublement liée à la lutte pour les droits sociaux. C'est la responsabilité des dirigeants du PSOE et des organisations syndicales, mais aussi une responsabilité qu'ils ne veulent pas assumer, raison pour laquelle il devient absolument nécessaire d'avancer vers une nouvelle représentation politique fidèle aux intérêts des travailleurs et des peuples.

Propos recueillis par Roland COROMINAS, traducteur du livre ■

(1) Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux.



Le livre

Cet ouvrage explique de manière résumée le mécanisme qui, dès l'été 1936, a conduit les ouvriers et les paysans à une révolution sociale pour combattre le fascisme, le processus par lequel se sont configurés deux pouvoirs clairement différenciés. D'un côté, le pouvoir légal représenté par le gouvernement de la Généralité, représentant de la légalité républicaine, et que les événements ont profondément secoué au point de lui faire perdre une bonne partie de ses attributions. De l'autre côté, le pouvoir réel, représenté par le Comité central des milices et la multitude de pouvoirs révolutionnaires locaux nés spontanément de l'affaiblissement de l'ordre républicain à la suite du coup d'Etat de Franco. Ces pouvoirs locaux ont très vite assumé tout le pouvoir à l'échelon de leurs localités. C'est ce phénomène dit du « double pouvoir » qui a fait l'objet de la thèse universitaire de l'auteur et du livre, qui en est la version « grand public ».

Conférence-débat

Le samedi 22 novembre 2014, à partir de 14 h 30

Lycée Carnot (salle des Actes), 145, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, Métros : Malesherbes, Monceau, Wagram.

Se procurer une invitation auprès des diffuseurs de l'appel à la conférence (à la Sélío : selio4@wanadoo.fr ou au Cermtri : cermtri@wanadoo.fr)

L'introduction au débat sera présentée en français. Les questions et les réponses pourront être formulées en espagnol et en catalan, avec traduction simultanée. La conférence sera présidée par Jean-Jacques Marie, qui a préfacé le livre.